



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

« Les papiers collés » de Braque et Picasso ont disparu. Mettez-vous dans la peau d'un détective privé et menez l'enquête à Sorgues.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3949

L'echo

du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

12 janvier 2021

ACTUALITÉ Pages 2 & 3

Culture
Melly Puaux, l'amie de Jean Vilar, est partie



POLITIQUE & TERRITOIRE Pages 4 & 5

Contrat d'avenir
Le Vaucluse défend ses projets



ÉCONOMIE Pages 6 & 7

GSE
Lauréat du grand prix Simi



JURIDIQUE Pages 18 à 19

Economie réelle
Les experts-comptables à la source de l'info



L'Echo du mardi - Pages 10 à 16

L'heure du virage 100% numérique a sonné



DÉCRYPTAGE

Andrée Brunetti, ancienne rédactrice en chef de France Bleu Vaucluse, journaliste, présidente du Club de la presse Grand Avignon et collaboratrice à l'Echo du mardi est dans la presse depuis 1972. Parcours.

«L'information intéressante est celle que l'on va chercher sur le terrain !»

«J'ai commencé ma carrière par hasard même si toute petite j'étais totalement absorbée par le polar radiophonique de France Inter : 'Les maîtres du mystère'. J'avais sept ans et je me cachais sous mes couvertures pour écouter la radio tous les mardis soir entre 20h30 et 21h30. J'adorais aussi 'Salut les copains', 'l'Oreille en coin'. Un jour, maman qui écoutait Marseille Provence a entendu que l'ORTF cherchait des voix pour animer une nouvelle radio à Marseille. Mon frère, Robert, m'a dit : tu n'es pas chiche de te présenter ! Ce qui m'a poussée à le faire. De 800 candidates nous sommes passées à 4, dont moi qui étais mineure, pour intégrer ce tout nouveau média de l'ORTF : France Inter Marseille (FIM) où je devenais cette voix d'aéroport jonglant entre la radio à Marseille et ma licence d'Anglais à Aix-en-Provence. J'étais animatrice jusqu'à ce qu'un matin le journaliste qui faisait le journal de 6h ne se présente pas. Le rédacteur en chef m'a demandé de le remplacer en me disant que c'était mieux que rien. Lorsque les syndicats ont appris qu'une animatrice avait fait le journal, j'ai été huée par tous ! Le rédacteur en chef m'a alors proposé de devenir journaliste sportif, moi qui étais comme Churchill... Tout sauf le sport ! J'ai lu L'équipe pendant 10 ans et conçu un magazine des sports à Marseille qui vénère l'OM comme des dieux... Vous imaginez ? Jusqu'à ce que monseigneur Etchegaray qui était basque et skiait avec Karol Józef Wojtyła... Le futur pape Jean-Paul II me dise : 'Le rugby a permis d'abaisser les barrières humaines, politiques, ségrégationnistes et de rencontrer l'Afrique du Sud, la Roumanie...'. Puis j'ai accédé à la matinale d'infos générales jusqu'à ce que je rencontre une des personnes qui lançait France info et recherchait ses futurs collaborateurs... Pour moi ce fut Toulon, son actualité et ses faits divers puis

Clermont-Ferrand, Radio-France Puy-de-Dôme, où l'on arrive en pleurant parce qu'il y fait froid et d'où l'on repart toujours en pleurant parce qu'on s'y est construit de solides amitiés. C'est là-bas que le journal La Montagne (1000 salariés) a proposé que je fasse une émission radiophonique (nous étions 6 salariés !) invitant tous les élus et grands patrons pour les élections régionales de mars 1998. Ce partenariat journal et radio entre La Montagne et l'ORTF s'est révélé être une force de frappe extraordinaire. Puis j'arrivais à Avignon en juillet 1998. Ma vision de la presse depuis ces presque 50 ans ? Beaucoup de journaux ont disparu. Tout le monde filme, écrit, parle... Mais qui fait quoi, véritablement ? L'essentiel ? L'info est sur le terrain et pour en rendre compte il faut y aller, vérifier, recueillir les témoignages sur place, en un mot, faire son boulot avec rigueur. Quant à donner son opinion ? Non ! Notre travail est de faire parler toutes les parties en présence et c'est au lecteur, à l'auditeur de se faire sa propre opinion.»

Propos recueillis par Mireille Hurlin



Solidarité

Les chasseurs ont du cœur

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association Interprochasse a offert 240 faisans et 240 terrines de gibier à la Banque alimentaire (BA) de Vaucluse et aux associations partenaires. Ce don, réalisé dans le cadre de l'opération 'Les Chasseurs ont du cœur' initiée depuis 2013 et renouvelée chaque année depuis lors, « a contribué à améliorer les repas de fin d'année des bénéficiaires de l'aide alimen-

taire dans le département », explique la BA84.

« Les Banques alimentaires accordent une grande importance à la qualité de l'aide alimentaire distribuée et à l'équilibre nutritionnel, poursuit l'association présidée par Anne Paly. Fine et savoureuse, la viande de faisan apporte plus de 30% de protéines. »

Créée il y a 25 ans, la BA 84 regroupe plus de 500 bénévoles intervenant



auprès de 33 000 bénéficiaires via plus de 70 associations caritatives de Vaucluse.

Pour sa part, Interprochasse comprend 11 membres représentant l'ensemble des acteurs de la filière de la chasse en France (chasseurs, éleveurs de gibier, armuriers...).

© rawpixel.com - frfreepik.com

Tourisme

Cécile Helle cède la présidence d'Avignon tourisme

Marc Simelière est le nouveau président d'Avignon tourisme. Conseiller municipal délégué au tourisme de la cité des papes, il succède à Cécile Helle, maire d'Avignon, à la tête de cette Société publique locale (SPL) détenue à 96% par la seule Ville d'Avignon. En plus de l'exploitation du palais des papes, du pont Saint-Bénézet, du centre des congrès et de l'office de tourisme, Avignon tourisme assure également la gestion du parc des expositions à Agroparc

ainsi que des parkings, depuis le 1^{er} mars 2019, du palais des papes, des Halles et de la gare.

Dirigée par Arnaud Pignol, la structure compte près de 150 salariés et réalise, dans une année normale, un chiffre d'affaires de l'ordre de 20M€. Cependant, après une année record en 2019 (690 000 visiteurs pour le palais et 450 000 pour le pont) Avignon tourisme est confronté, comme l'ensemble des sites touristiques français, à une baisse importante de la fréquentation en raison

de la crise sanitaire liée au Covid-19. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'équilibre financier de la SPL qui a dû notamment faire appel au chômage partiel pour un grand nombre de ses salariés. Outre l'élection de Marc Simelière, Bernard Autheman, Bernard Hokmayan, Claude Nahoum, Anne-Sophie Rigault, Annie Rosenblatt et Joanne Textoris ont été désignés par la Ville afin de siéger en tant qu'administrateurs au sein du conseil d'administration de la SPL.

Sorgues

Premier label 'Point justice' de France

Le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, viennent de lancer le label 'Point justice' à Sorgues. Une première en France pour cette structure censée incarner la 'justice de proximité'. C'est l'espace France Services, situé avenue du Général-de-Gaulle, qui a servi de cadre au lancement de ce Point justice inédit dans l'Hexa-

gone. En effet, le Vaucluse a été l'un des six départements pilotes pour l'ouverture de ces lieux d'accueil qui accueillent, informent et accompagnent gratuitement les citoyens dans leurs démarches administratives du quotidien, qu'elles soient liées à la santé, à l'emploi, aux finances, à la justice ou au droit. A ce titre, les permanences de droit qui s'appelaient jusqu'alors 'Accueil d'accès au droit' sont désormais rebaptisées 'Point justice' et auront, entre autres, pour vocation de pouvoir traiter

directement un certain nombre de décisions civiles sans aller jusqu'au palais de justice. Lors de l'inauguration, Éric Dupond-Moretti a annoncé la création de 2 000 Points justice dont les espaces France Services seront les relais. Dans le Vaucluse, 12 nouveaux emplois contractuels ont été créés afin de soutenir les effectifs des tribunaux d'Avignon et de Carpentras, notamment dans le traitement des affaires de petite délinquance et des procédures de peines alternatives.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

+43,40% de soutien de l'Etat

Pour 2020, le montant des subventions d'investissement de l'Etat au profit des collectivités locales de Vaucluse s'est élevé à près de 21M€ contre 14,6M€ en 2019. Cela représente une augmentation de +43,40% par rapport à l'année précédente.

Ce soutien de l'Etat comprend la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour plus de 6,8M€, la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) avec 4,5M€, la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) exceptionnelle du plan de relance avec près de 7,2M€, le Fonds national d'aménagement et de

développement des territoires (FNADT/CPER) pour 360 000€ et, enfin, la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), versée au Conseil départemental de Vaucluse à hauteur de plus de 2M€.

A travers la mobilisation de ces fonds, l'Etat a notamment souhaité poursuivre son soutien aux projets inscrits dans les 4 contrats de ruralité signés en 2017 en Vaucluse. En 4 ans, ce sont ainsi plus de 11,2M€ qui ont été versés au titre de la DETR et de la DSIL : 2,5M€ en 2017, 3,2M€ en 2018, 2,86M€ en 2019 et 2,7 M€ en 2020.

Concours

Une centaine de galette offerte à l'hôpital Henri-Duffaut



A l'occasion du 12^e concours de l'Épiphanie, le Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse a tenu à offrir une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services des personnes âgées de l'hôpital Henri-Duffaut.

Il est une tradition qui se tient chaque année, celle du concours de l'Épiphanie organisé par le Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse qui vise à récompenser la meilleure galette feuilletée traditionnelle et le meilleur gâteau des rois dans 2 catégories : Chef d'entreprise/ Salarie et Apprenti. Organisé le mercredi 6 janvier à la Cité de l'artisanat à Agroparc, le concours, présidé par Philippe Parc, meilleur ouvrier de France et champion du monde des métiers du dessert, a été l'occasion de procéder à une distribution

gratuite d'une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services Mistral, Fontaine, Farfantello et Pléiades de l'hôpital Henri-Duffaut à Avignon.

■ Palmarès des meilleurs gâteaux* des rois du Vaucluse

Catégorie Chef d'entreprise / Salarie : 1^{er} Frédéric Portigliatti – Boulangerie Portigliatti à Sorgues, 2^e Fabien Mazette – Boulangerie d'Ici à l'Isle-sur-la-Sorgue, 3^e Ludovic Rogriguez – Boulangerie Caractère de Pain à Piolenc. Catégorie Apprenti : 1^{er} Gabriel Aubert – Pâtisserie Bouchard à Apt, 2^e Delphine Goletto – Palais Gourmand à Monteux, 3^e Clotilde Jonkiere - Palais Gourmand à Monteux.

■ Meilleures galettes* des rois du Vaucluse

Catégorie Chef d'entreprise / Sala-

rié : 1^{er} Nicolas Goddi – Pâtisserie Nicoline à Coustellet, 2^e Nicolas Soubeyrand – La Mie Soubeyrand à Aubignan et 3^e Julien Samson – Lyse à Cabrières. Catégorie Apprenti : 1^{er} Gabriel Aubert – Pâtisserie Bouchard à Apt, 2^e Lola Loze - Pâtisserie Bouchard à Apt, 3^e Delphine Goletto – Palais Gourmand à Monteux

Les gagnants ont été récompensés par 500 € en bons d'achat pour les catégories 'Chef d'entreprise/Salarie' et 150 € en bons d'achat pour les catégories 'Apprenti'.

N.F.

* Le gâteau des rois est une brioche en forme de couronne recouverte de grains de sucre et parfois de fruits confits. C'est une spécialité du sud de la France. La galette est une pâte feuilletée comprenant de la frangipane. On la trouve dans la plus grande partie de la France.

Santé

■ Atelier 'photo-expression' sur les représentations liées à la crise du Covid-19

Conçu pour soutenir les acteurs de terrain dans la manière d'aborder la question du coronavirus avec leurs publics, l'Association interentreprises pour la santé au travail (AIST) propose un atelier dont l'objectif est d'interroger les représentations autour de la crise du coronavirus en faisant ressortir les émotions, les sentiments, les 'non-dits' par le biais d'images qui font directement ou symboliquement référence à la pandémie, et de faciliter la prise de parole sur le vécu de cette période. L'atelier est réservé aux professionnels et aux bénévoles des champs sanitaire, social ou éducatif qui mettent en place des actions de prévention ou souhaitant le faire.

Jeudi 21 janvier. 9h à 12h30. Codes 84. 57, avenue Pierre-Sémard. Avignon. Inscription sur www.codes84.fr. 04 90 81 02 41.

Monteux

■ Les associations solidaires du CCAS

En mai dernier, le maire de Monteux, Christian Gros avait lancé un appel aux dons au profit du CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville. Un appel qui a été entendu puisque la commune a recueilli 7 485€ de dons de particuliers. Dans la foulée, 11 associations montiliennes ont décidé de renoncer à leur subvention au profit du CCAS afin d'afficher leur soutien envers les personnes en difficulté. Une générosité qui a permis de récolter la somme de 17 152€ supplémentaires grâce aux associations Double regard, au Comité des fêtes, au Comité de jumelages, au Foyer des têtes blanches ainsi qu'à La Bécassine, l'APEL, l'ACEL, le Cyclo Club, le Foyer socio-éducatif du collège Silve, l'Amicale du Personnel et Parlaren Monteux.

Un élan qu'a souhaité poursuivre l'Amicale des élus de la majorité de Monteux (représentée par le maire Christian Gros, Michel Mus, 1^{er} adjoint délégué à la proximité et à la vie quotidienne, Annie Millet, adjointe déléguée aux finances et aux ressources humaines et Mireille Sauvayre Gaudin, adjointe déléguée aux affaires sociales) qui vient de remettre à Catherine Siau, directrice du CCAS, un nouveau chèque de 4 000€. L'intégralité des sommes récoltées va permettre de poursuivre les actions mises en place et d'en développer de nouvelles pour venir en aide à celles et ceux qui sont actuellement dans des situations économiques difficiles.

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

■ Lancement d'un dispositif d'aide aux entreprises

La Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse met en place un nouveau soutien financier avec le versement d'une aide directe équivalente au montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises des 5 communes du territoire : Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne. Le dispositif prévoit une aide financière directe basée sur le montant de la CFE en fonction de la perte de Chiffre d'affaires (CA). Ainsi, pour une perte de 50 % et plus de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide équivaut au montant de la CFE 2020 dans la limite de 5 000 €. Pour une perte comprise entre 25 % et 49 % de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide est égal au montant de la moitié du CFE 2020 dans la limite de 2 500 €. Sont concernées les entreprises des secteurs d'activités fixés par la loi du 30 juillet 2020 et du décret du 5 août 2020, les entreprises dont le siège social ou l'établissement est situé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et les entreprises dont l'activité a débuté avant le 1^{er} février 2020 et n'étant pas en liquidation ou redressement judiciaire.

Informations & contact : aide-covid@ccpsmu.fr et www.paysdessorgues.fr/aide-covid



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
A collaboré à ce numéro : Nicolas François, Hervé Tusseau
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 1^{er} trimestre 2021/3949
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille

Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"

le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

Avignon**■ L'office de tourisme réduit la voilure**

A compter de ce lundi 11 janvier, l'office de tourisme d'Avignon a changé ses horaires et ce, pour tout le mois. Le bureau d'accueil au 41 cours Jean Jaurès sera ouvert au public uniquement le samedi de 10h à 16h. Cependant, pour un conseil personnalisé, un retrait de documentation ou une demande spécifique, il est toujours possible d'être reçu sur place par un conseiller sur rendez-vous, le mardi et le jeudi entre 10h et 14h. L'accueil téléphonique reste joignable du lundi au vendredi de 10h à 14h et le samedi de 10h à 16h au 04 32 74 32 74 et répond à toute demande par courriel : officetourisme@avignon-tourisme.com.

Orizo**■ Pas de changement malgré le couvre-feu**

Suite à la mise en place du couvre-feu à 18h dans le département du Vaucluse, le réseau Orizo de transport du Grand Avignon indique que les lignes et les services réguliers ne seront pas impactés dans l'immédiat. Ainsi, aucun changement n'est à prévoir jusqu'à nouvel ordre. Les derniers départs à 20h sont maintenus. La boutique Orizo reste ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. www.Orizo.fr

Sorgues

■ Recensement des plus de 75 ans voulant se faire vacciner
La commune de Sorgues vient de lancer le recensement des personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) afin de savoir si elles souhaitent ou non se faire vacciner. En effet, à partir du lundi 18 janvier, les seniors de plus de 75 ans pourront se faire vacciner. Ce recensement par la ville de Sorgues vise donc à évaluer les besoins et prévoir les stocks de vaccins nécessaires. Pour cela, les personnes concernées peuvent contacter la mairie au 04 90 39 71 67 ou envoyer un courriel à mairie@sorgues.fr jusqu'au mercredi 14 janvier.

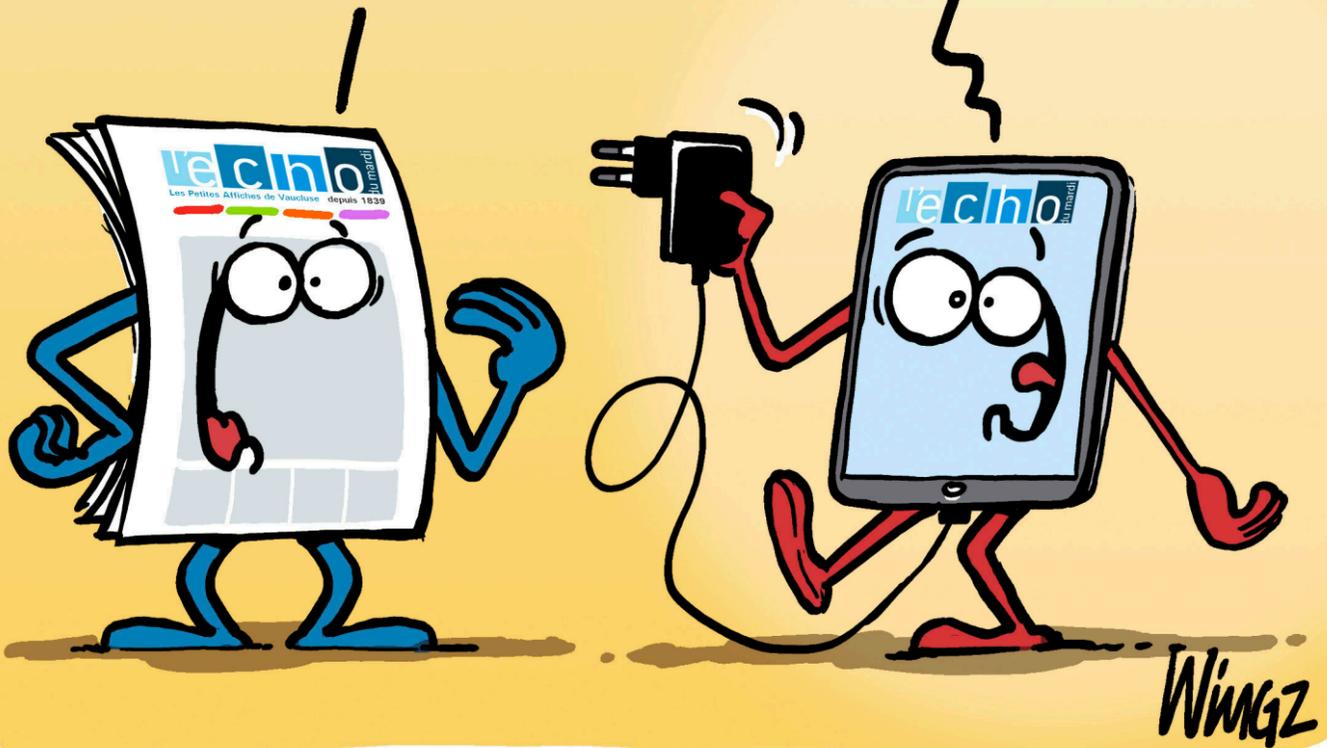
Vaccination

■ Les pompiers montrent l'exemple
Alors que le déploiement de la stratégie vaccinale s'accélère dans le département de Vaucluse afin de vacciner prioritairement les résidents d'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les personnels de santé et les aides à domicile présentant des facteurs de risque, une campagne de vaccination a été organisée auprès de 31 sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84) ce vendredi 8 janvier. Au regard du nombre de vaccins, la règle était d'être sapeur-pompier actif et âgé de plus de 50 ans.

L'ÉCHO DU MARDI PASSE EN TOUT NUMÉRIQUE !

J'AVAIS PAS VU
UNE TELLE
RÉVOLUTION
DEPUIS 1839 !

JE CHERCHE
LA PRISE DE
LA BASTILLE !

**Culture****Disparition de Melly Puaux**

Fondatrice de la Maison Jean Vilar avec son mari Paul Puaux, elle a œuvré pour un théâtre populaire si cher au créateur du Festival d'Avignon.

Melly Puaux vient de décéder à l'âge de 77 ans dans sa maison de Pratsouteyran en Lozère. Ancienne comédienne, qui débuta dans la troupe de Patrice Chéreau et Jean-Pierre Vincent au Lycée Louis-Légrand, Melly Touzoul rejoint le Festival d'Avignon en 1967 au poste de secrétaire permanente. Aux côtés de Paul Puaux à partir de 1971 (elle l'épousera en 1977 et l'accompa-

gnera étroitement dans son action jusqu'à sa mort en 1998), puis jusqu'au début des années 2000, Melly va œuvrer à la mémoire de Jean Vilar et du Festival d'Avignon ainsi qu'au rayonnement de la Maison Jean Vilar. Dans ce lieu, à deux pas de la place de l'Horloge et du palais des papes, Melly Puaux prend en charge les archives personnelles de Jean Vilar tout en collectant nombre d'archives et de témoignages des collaborateurs de Vilar dont Paul Puaux fut son plus proche collaborateur et son successeur à la direction du Festival d'Avignon de 1971, année de la disparition de Jean-Vilar, à 1979.

« Par ses nombreux ouvrages (ndlr : près d'une douzaine), par les expositions et rencontres à la Maison Jean Vilar et par le lien qu'elle a créé avec des artistes, chercheurs et responsables culturels, elle a su construire des outils essentiels pour transmettre une histoire à laquelle elle était passionnément attachée », explique l'association Jean Vilar.

■ Figure du Festival

« Figure incontournable du Festival d'Avignon, elle était toujours disponible pour partager avec chacun et chacune toutes les petites histoires qui composent aujourd'hui la grande histoire de cette incroyable

aventure humaine et artistique, que nous connaissons tous et qui fonde notre patrimoine culturel », complète Cécile Helle, Maire d'Avignon

« Jusqu'aux derniers instants, poursuit la maire d'Avignon, Melly Puaux ne cessa jamais de défendre l'idée d'un théâtre populaire pour tous, œuvrant avec une énergie débordante et une précision sans faille à conserver la mémoire de ce qui est devenu notre miracle commun, marquant à jamais notre cité. Un héritage que nous nous devons de continuer à faire briller et évoluer, qui nous éveille et nous élève. »

association
Jean Vilar

Avignon

Travaux sur la principale canalisation d'eau de l'agglo

Du 25 janvier à fin mai 2021, Eau Grand Avignon va réaliser d'importants travaux sur le réseau d'eau potable sur le tour intérieur des remparts, entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne.

Ces travaux, d'une durée de 4 mois, s'inscrivent dans le cadre du renouvellement et de la modernisation débutés en 2006 par le Grand Avignon de la canalisation d'eau potable existante entre le champ captant de la Saignonne (forages d'alimentation d'Avignon) et le réservoir du Rocher des Doms.

En tout, cette canalisation de 700 mm de diamètre, représentant la colonne vertébrale de l'alimentation en eau potable d'Avignon, s'étend sur près de 8 kilomètres. A ce jour, il ne reste plus que 1 100 mètres linéaires à remplacer qui le seront donc durant cette opération dont le coût est évalué à 1,6M€.

Datant des années 1930/1940, cette canalisation a cédé plusieurs fois dans ce secteur durant ces dernières années en raison de sa vétusté. Ainsi,

en septembre 2016 puis en février 2018, ce tuyau s'était rompu entraînant de spectaculaires inondations.

■ Quelles conséquences pour les riverains ?

La 1^{re} phase de ce chantier aura lieu du 25 janvier au 12 mars 2021, entre la porte Saint-Joseph et la porte Saint-Lazare. La canalisation existante de 700 mm sera remplacée par une nouvelle en fonte de fabrication française. « La circulation et le stationnement des véhicules seront impactés dans ces rues, et des déviations par les rues adjacentes seront mises en place, explique Eau Grand Avignon dont la gestion est assurée par le groupe Suez. Un document d'information est distribué aux riverains. Les autres phases qui suivront jusqu'à fin mai 2021, seront précisées ultérieurement. »



Ces travaux ne devraient pas avoir d'impacts sur la distribution de l'eau potable pour les usagers mais, en raison de leur ampleur, ils auront des impacts sur leur circulation au quotidien puisque la rue Rempart Saint-Lazare sera mise en impasse et accessible aux seuls riverains.

Un cheminement pour les piétons sera également mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux. Pour les riverains utilisant un garage ou un atelier dans l'emprise du chantier, il est conseillé de se rapprocher du chef de chan-

tier ou de contacter par courriel : eaugrandavignon@grandavignon.fr. Dès le mois de février, des travaux seront également réalisés entre la porte de la Ligne et la porte du Rocher des Doms en extra-muros, par la mise en œuvre d'un tubage sur cette portion de la canalisation. Selon Eau Grand Avignon, « ils ne devraient pas avoir d'impact majeur sur la circulation ».

Détail des travaux sur www.eaugrandavignon.fr/actualites/238959/travaux-sur-avignon

Covid

■ 4 800 premières doses de vaccin

Depuis mardi dernier, plus de 4 800 doses de vaccin ont été mises à disposition du Centre hospitalier d'Avignon. Elles sont destinées à vacciner prioritairement les résidents des Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les personnels de santé de plus de 50 ans ou considérés à risque. La vaccination est également élargie aux sapeurs-pompiers et aides à domicile de 50 ans et plus présentant des facteurs de risque. Par ailleurs, un premier centre de vaccination a été mis en place au centre hospitalier d'Avignon, tandis que d'autres centres vont aussi voir le jour très prochainement.

Mazan

■ Dépistage antigénique

Il est désormais possible de se faire dépister par test antigénique pour le Covid-19, salle de l'Allée à Mazan. Réalisés par les infirmiers de la commune, ces tests, sans rendez-vous, se feront du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h30 (pour cela apporter sa carte vitale et un stylo). A noter que la Pharmacie du Ventoux située place du 8 Mai réalise également des tests antigéniques.

LE RENDEZ-VOUS RENAULT E-TECH ÉLECTRIQUE & HYBRIDE DU 14 AU 18 JANVIER⁽¹⁾

RENAULT TWINGO ELECTRIC
100% ÉLECTRIQUE

99€ À PARTIR DE /MOIS⁽²⁾

AVEC 30 JOURS DE LOCATION DE VÉHICULE PAR AN⁽³⁾
& 3 ANS DE GARANTIE, ASSISTANCE 24/24H,
ENTRETIEN INCLUS⁽⁴⁾

LLD SUR 37 MOIS, 1^{ER} LOYER DE 7803 €
5303 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE DÉDUITS⁽⁵⁾
2500 € DE PRIME À LA CONVERSION DÉDUITS⁽⁶⁾



RENAULT
La vie, avec passion

modèle présenté : Renault TWINGO ELECTRIC Intens avec options peinture opaque et jantes alliage à 151 €/mois⁽⁷⁾, 1^{er} loyer de 9086 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique de 6586 €, correspondant à 27 % du coût d'acquisition du véhicule TTC et de 2500 € de prime à la conversion⁽⁶⁾. (1) ouverture dimanche 17 selon autorisation. (2) exemple pour Renault TWINGO ELECTRIC Life. (2)(7) location longue durée sur 37 mois et 22 500 km. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires, sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 Noisy-le-Grand - siren 702 002 221 rcs Bobigny. (3) le VR Liberté est un service inclus dans le loyer pour 10 €/mois vous permettant, durant votre location longue durée, de bénéficier d'un véhicule de location allant de TWINGO (catégorie B) à SCENIC (catégorie D) ou similaire en fonction des disponibilités locales, pendant 30 jours/an pris consécutivement ou non et sans limitation de kilométrage. ce service vous est proposé, dans le cadre d'un partenariat avec Diac, par Axa Assistance France. il est réservé aux clients de Diac, propriétaires ou locataires d'un véhicule électrique et ayant souscrit, à cet effet, un contrat auprès de Diac. VR Liberté est un service d'Axa Assistance France, SA au capital de 2 082 094 € - siège social : 6 rue A. Gide 92320 Châtillon - siren 311 338 339 - rcs Nanterre. voir détail du VR Liberté en concession. (4) Pack Zen Renault comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 37 mois/22 500 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1 €/mois. voir détail de l'offre Pack Zen en points de vente et sur renault.fr. (5) informations sur <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/bonus-ecologique>. (6) déduction faite de la prime à la conversion de 2500 € sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette Diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n° 2020-955 du 31 juillet 2020) et d'éligibilité, voir détails sur www.primealaconversion.gouv.fr. offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault TWINGO ELECTRIC neuve du 01/01/2021 au 31/01/2021. Renault TWINGO ELECTRIC est disponible également en achat avec location de batterie, voir conditions en points de vente. Renault TWINGO ELECTRIC : consommation mixte (procédure WLTP) (Wh/km) : 160. émissions de CO₂ (procédure WLTP) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure, sous condition d'homologation.

Contrat d'avenir

Le Vaucluse défend ses projets

Alors que l'Etat s'engage, via le Premier ministre Jean Castex, à verser 5,1 milliards d'euros à la Région Sud dans le cadre du Contrat d'avenir (ex-Plan Etat-Région), Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse en priorisant 5 projets d'investissement. Les terres agricoles, le palais des papes et Agroparc pour Avignon et les villes de Sorgues et de Fontaine-de-Vaucluse sont concernés.

Parmi 20 projets initialement choisis, le Département en a priorisé cinq, dont quatre seront placés sous sa maîtrise d'ouvrage. Le 1^{er} est un projet de modernisation et d'extension de l'irrigation des terres pour adapter l'agriculture au réchauffement climatique à l'horizon 2028. Vient ensuite la construction d'un édifice de 11 400 m² à Avignon-Agroparc qui sera le futur Pôle de recherche et de conservation du patrimoine. Il comprendra les services départementaux des Archives, le service

d'Archéologie, la réserve, un espace mémoriel, le Centre de conservation et d'études de l'Etat et les Archives du Grand Avignon.

■ Le palais-des-papes aussi

Quant à la partie du palais des papes qui abrite les Archives départementales, elle sera rénovée et réaffectée et ses façades extérieures revues dès cette année. Puis ce sera au tour de Fontaine-de-Vaucluse de pouvoir réhabiliter son Centre départemental de plein air et de loisirs. La réhabilitation du bâtiment vise la labellisation BDM (Bâtiment durable méditerranéen) en revoyant les postes de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que l'accès aux activités sportives de kayak, escalade, vélo...

■ Sorgues, la ville qui monte, qui monte...

La Ville de Sorgues ne sera pas oubliée avec l'extension et le réaménagement de l'immeuble de Brantes qui abrite l'actuel service Livres et lecture en lien avec les 102 bibliothèques du réseau de Lecture

publique. Le but des futurs travaux est de faire évoluer la diffusion des ouvrages ainsi que l'accueil et la valorisation des collections.

■ Des réalisations pour les 6 années à venir

Le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 fixe le cap de l'action de l'Etat et de la Région pour les 6 prochaines années. Il vise à soutenir les projets d'investissement structurants plus efficacement afin de soutenir le développement et l'attractivité des territoires.

■ Les thématiques

Les projets s'inscrivent dans 8 thématiques : la transition environnementale, la mobilité, l'équilibre et la solidarité entre les territoires, l'enseignement supérieur-éducation-recherche, la santé, le tourisme, la culture, le développement économique et la formation professionnelle-égalité hommes-femmes.

■ La région Sud

Pour la région Sud, quatre autres volets s'ajoutent : les sujets métro-

politains, le Massif des Alpes, l'aménagement du Rhône et la reconstruction des vallées détruites des Alpes-Maritimes.

■ L'actu

Le Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 a été présenté le 5 janvier sur le port de Toulon par le Premier ministre Jean Castex. Lors de ce déplacement, celui qui fut secrétaire général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 s'est entretenu avec Christophe Mirmand le préfet de Région, Renaud Muselier le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Estrosi

le maire de Nice, Jean Falco le maire de Toulon en présence de Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse.

■ Relance

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, cette première étape de l'accord pluriannuel comprend également un abondement supplémentaire prévu par les deux plans de relance initiés par l'Etat et par la Région Sud, le plan « Rebond Etat-Région » constituant le 1^{er} volet du nouveau CPER désormais dénommé Contrat d'avenir.

M.H.



Être à la pointe de l'énergie et préserver le climat.



Rejoindre Orano, c'est se surprendre à travailler au croisement du climat et de l'énergie mais aussi de l'individuel et du collectif, de la modernité et de la pérennité... Pour en savoir plus et faire partie de nos 16 000 collaborateurs en France et dans le monde à travers nos sites implantés dans les territoires, rendez-vous sur www.orano.group/carrieres/surprenez-vous

SURPRENEZ-VOUS ET REJOIGNEZ-NOUS



Interview

Souad Zitouni, députée LRM de la 1^{re} circonscription de Vaucluse

Souad Zitouni, élue suppléante de Jean-François Césarini, exerce son mandat de députée LRM (La République en marche) de la 1^{re} circonscription de Vaucluse depuis le 30 mars 2020.

Mais qui est Souad Zitouni née le 23 avril 1974 à Boukadir en Algérie ? Côté vie privée madame la députée est avocate à Avignon, spécialisée en droit de la famille, mariée à un Libanais, médecin généraliste à Monteux, et mère de trois fils. «Aujourd'hui, je travaille avec une belle équipe et siège à l'Assemblée nationale. J'ai déposé des amendements que j'ai moi-même rédigés, je saisis les cabinets lorsque les administrés le demandent, particulièrement sur l'injustice. Je frappe aux portes et crée mon propre réseau. Je veux travailler sur la reconstruction économique, sociale et politique car tout est imbriqué et la période que nous vivons est extrêmement difficile.»

■ Travailler sur le temps long

«Je ne veux pas être une étoile filante. La résilience et la patience caractérisent ma vie. Je gravis la montagne marche après marche. Je solidifie les rencontres que je fais, les actions que l'on mène car nous ne sommes pas dans le 'one shot'. Je ne communique pas sur tout ce que je fais. Les gens qui me demandent d'intervenir pour eux le savent. En revanche, je mets en lumière ce que font les autres, comme les associations : la Banque alimentaire, les Restos du cœur, le Samu social qui travaillent beaucoup dans l'ombre.»

■ Femme politique et soeurité ?

«Est-ce difficile d'exister à l'Assemblée nationale lorsque l'on est une femme ? Oui mais ici aussi. Être femme nécessite d'être solidaires entre nous. Pourquoi ne le sommes-nous pas ? Par manque de confiance en nous-mêmes et en l'autre ? Peut-être aussi parce que jusqu'à présent nous ne nous l'étions pas proposés...»

■ Les femmes qui m'inspirent ?

Elles sont intelligentes, pugnaces, bonnes oratrices. Elles se nomment : Simone Veil (membre du Conseil constitutionnel français de mars 1998 à mars 2007, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville de mars 1993 à mai 1995, présidente du Parlement européen de juillet 1979 à janvier 1982, députée européenne de juillet 1979 à mars 1993 et ministre de la Santé de mai 1974 à juillet 1979) ; Rachida Dati (maire du 7^e arrondissement

de Paris depuis le 29 mars 2008, députée européenne de juillet 2009 à juillet 2019 ; garde des Sceaux, ministre de la Justice de mai 2007 à juin 2009) ; Christiane Taubira (garde des Sceaux, ministre de la Justice de mai 2012 à janvier 2016). Elles sont mes modèles et je bâtis mes actions sur leurs fondations.

■ Le temps d'avant ?

«Je suis née en Algérie, aînée de six enfants, trois nés en Algérie et trois autres en France. J'étais entourée de femmes avec ma grand-mère qui, parce qu'elle était veuve, a élevé seule ses quatre filles. Nous étions une famille plus que modeste c'est la raison pour laquelle papa est parti exercer le métier de maçon en France. Lorsque j'avais 4 ans nous avons quitté l'Algérie pour la France gagnant les quartiers nord de Marseille. A ce moment-là mon père nous a demandé de cesser de parler arabe à la maison pour ne parler que français.»

■ Mon histoire

«Très jeune, j'accompagnais ma grand-mère dans les écoles et dans les usines où elle faisait le ménage, puis ma mère qui avait en charge des tours de bureaux à Marseille. A mon tour, étudiante et boursière, je

prenais le même chemin. Lorsque vous avez la peau mate, les cheveux noirs jais, que vous êtes maghrébine, sans surprise, vous faites le ménage. Avec mon nom et l'adresse de mon quartier je ne pouvais pas prétendre à travailler dans une banque pendant les vacances scolaires. Alors vous êtes confrontée aux regards des autres qui vous ignorent, ostensiblement, c'était très clairement une situation récurrente et humiliante. Et puis, un jour, j'ai dit que je faisais des études, alors leur regard a commencé à changer.»

■ Courageuse et surtout résiliente...

«La vie est faite d'obstacles et d'embûches. Je suis courageuse mais la vie m'a appris à surtout être résiliente. Il faut se battre pour ce que l'on veut. Ce sont les études qui font des femmes des êtres libres.



Intervention de Souad Zitouni sur la radio 10-12 de Fly Fm

Petite, ma mère et ma grand-mère me suppliaient d'apprendre à tenir la maison, à m'astreindre aux tâches ménagères. Même si je m'y suis pliée, je leur disais que la vie d'une femme ne pouvait se résumer à cela. J'insistais en disant : 'je prendrai

des personnes qui m'aideront mais je ferai des études'. Notre grande chance ? Que les études soient gratuites en France ! J'ai aussi été animatrice en centre de vacances, en centre social, surveillante au sein de collèges difficiles parce que je voulais montrer aux enfants et aux jeunes-filles qu'elles pouvaient s'en sortir et surtout s'élever !»

■ Pourquoi avoir voulu être avocate ?

«Au début ce n'était pas un choix. Je voulais être grand-reporter et voyager de par le monde en opposition à l'enfermement dans un même quartier, à ma petite chambre d'étudiante, je voulais m'évader. Puis j'ai suivi un groupe d'amis que j'avais depuis le collège et le lycée, entrant en fac de droit avec pour spécialité le droit de la famille qui évoque l'enfance, la jeunesse.»

■ La réalité ?

«Concrètement, ma première intervention ? Une adolescente de 14 ans attend sur le quai de la gare routière pour partir, avec son école, visiter le camp de concentration de Varsovie. On a juste omis de lui dire de prendre son passeport. Alors le bus part, la laissant seule, il est 21h30. Le collègue ne s'inquiète pas de son retour chez elle. Elle sera violente sur le quai de la gare et détroussée de sa valise et de son sac. Elle reste là, seule et hébétée dans la nuit qui tombe. J'ai obtenu que le collègue prenne ses responsabilités et qu'elle soit dédommée. Une autre fois une jeune femme se fait voler son sac.»

■ 2021

«2021 ? Ce sera l'année de la reconstruction. Je veux être aux côtés de ceux qui ont souffert. Auprès des professionnels de la sphère médico-sociale, j'œuvre pour la revalorisation et l'égalité salariale, la culture, les restaurateurs... Je ne comprends pas qu'ils n'aient pas pu rouvrir alors qu'ils sont très respectueux du protocole sanitaire. Le moral des Français nécessite ces réouvertures pour partager des moments de convivialité, d'échanges.

Propos recueillis par Mireille Hurlin

Vaison-Ventoux

■ Collecte des mobiles usagés

Jusqu'au 15 mars, l'opérateur de téléphonie Orange et Vaison-Ventoux organisent dans les 19 communes de la communauté de communes une collecte de téléphones mobiles usagés (ou tablettes) en vue de leur recyclage. L'intégralité des bénéfices de cette opération est reversée à Emmaüs International qui finance la collecte de déchets de mobiles dans plusieurs pays d'Afrique.

Liste des lieux de collecte sur www.vaison-ventoux.fr

Grand Delta Habitat

■ Remarquée par Standard & Poor's

La coopérative Grand Delta Habitat (GDH) se lance dans l'émission de Neu CP (Negotiable European Commercial Paper), ex-billets de trésorerie à hauteur de 100M€. La 1^{re} émission a eu lieu fin 2020 pour 30M€ et sera réitérée durant 3 mois pour obtenir 100M€. Le programme, validé par la Banque de France, a également fait l'objet d'une notation financière spécifique par l'agence Standard & Poor's qui a attribué la note 'A-1' à court terme à la 1^{re} coopérative d'habitat social en France. La coopérative s'est engagée dans le processus de notation fin 2019 afin d'accéder au marché des financements privés. C'est ainsi qu'en février 2020, l'agence de notation Standard & Poor's global ratings avait attribué à GDH la note de A+ pour le long terme et celle de A-1 pour le court terme. Grand Delta Habitat gère plus de 21 000 logements sur plus de 140 communes.

Vaucluse

■ Un sous-préfet à la relance

Julien Fraysse vient d'être désigné sous-préfet à la relance pour le département de Vaucluse. Agé de 29 ans, il aura la charge de la bonne application dans le département du plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, annoncé par le Gouvernement en septembre dernier. Originaire d'Ecully (Rhône), ce diplômé de Sciences Po-Grenoble en 2014 a été depuis administrateur territorial, chargé de mission 'Projets structurants' au pôle 'développement économique, enseignement supérieur et attractivité' de Mulhouse Alsace agglomération. Parmi les priorités inscrites sur sa feuille de route, Julien Fraysse souhaite aller à la rencontre des acteurs du territoire, afin « de comprendre leur vision stratégique, leurs projets de développement, de transformation, de préservation ou de création d'emplois. » Aux côtés du préfet et des sous-préfets d'arrondissement, le nouveau sous-préfet souhaite également mettre en place des groupes de travail thématiques (agriculture, culture...).

Fondasol

■ Intégration de Prodétis

Le groupe avignonnais Fondasol (760 collaborateurs, 77M€ CA), expert de l'ingénierie conseil dans le domaine de la construction et acteur historique de la géotechnique en France depuis 1958, basé à Montfavet, intègre la société d'ingénierie conseil Prodétis (25 collaborateurs, 3,3M€), spécialisée dans les domaines des études d'exécution des ouvrages de génie civil, des ouvrages d'art, des ouvrages industriels et des ouvrages souterrains. Après l'intégration de la société canadienne Solroc (61 collaborateurs, 10M de CA dollars canadiens), experte dans l'environnement, l'ingénierie géotechnique et le contrôle qualité des matériaux, en octobre 2020, cette acquisition vient renforcer la stratégie de développement du groupe Fondasol, en la dotant d'un nouvel avantage concurrentiel sur son marché. Pour Olivier Sorin, PDG du groupe Fondasol : «2020 a souligné l'importance de continuer à renforcer nos solutions globales d'ingénierie, nous devons étendre toujours plus notre expertise métiers, nos implantations géographiques ainsi que la granulométrie de nos affaires.»

Packaging

Une nouvelle bouteille pour les Costières de Nîmes

Le Syndicat des vignerons de l'AOC (appellation d'origine contrôlée) Costières de Nîmes vient de dévoiler ses nouvelles bouteilles syndicales.

Deux bouteilles différentes ont vu le jour dans le cadre de ce projet de renouvellement. Une, destinée aux vins rouges et blancs avec une bague carrée, une teinte cannelle et un poids de 630g. Une autre, totalement transparente, destinée aux vins rosés qui disposera prochainement d'un modèle avec bague à vis.

■ Montée en gamme

Ces deux bouteilles présentent une homogénéité de taille, en hauteur et au diamètre à l'épaule, répondant ainsi à des contraintes logistiques devant permettre de faciliter le transport grâce à un conditionnement unique et identique. A noter que la ville de Nîmes et l'appellation

Costières de Nîmes partagent le logo du palmier et du crocodile dessiné par Philippe Stark. Les deux nouvelles bouteilles syndicales portent ce logo à l'épaule pour rappeler l'enracinement des vins de l'appellation sur le territoire de Nîmes. Cette nouvelle gamme vient remplacer l'actuelle 'Nimoise' présente sur le marché depuis 30 ans.

« Nous poursuivons notre démarche de valorisation collective de l'appellation grâce à ce projet de nouvelles bouteilles syndicales, souligne Magali Jelila, directrice de cette AOC reconnue en appellation depuis 1986. Pour porter haut et fort les valeurs de l'appellation, nous travaillons à tous les niveaux d'élaboration du produit et à l'innovation emballage, à travers

les 25 millions de bouteilles mises sur le marché chaque année, participant ainsi à la montée en gamme de nos vins. » Situé entre Nîmes et Camargue cette appellation de 4 500ha de vignes (dont 25% en bio) regroupant 78 domaines, 11 caves coopératives et 1 négociant vinificateur à également jouer la carte des savoir-faire locaux pour la réalisation de cette nouvelle gamme syndicale.

■ Savoir-faire locaux et 'made in France'

En effet, l'Appellation, qui produit environ 50% de rouge, 43% de rosé et 7% de blanc, a ainsi fait appel au cabinet de conseil orangeois Cap 10, qui intervient principalement dans la Vallée du Rhône en apportant son expertise technique et commerciale. Par ailleurs, l'appel d'offres a été remporté fin mai 2020 par l'entreprise française Verallia pour



des bouteilles « made in France ». Fabricant exclusif de ces bouteilles, l'entreprise en assurera la distribution aux côtés de 3 autres distributeurs agréés, 2 dans l'Hérault (Vitivin et Embouteillage service) et 1 dans le Vaucluse avec la Verrerie du Comtat basée à Sorgues et dirigée par Aline Maroncelli

L.G.

SEAT
Ibiza
Urban

À partir de
99 €/mois
SANS ENGAGEMENT*
SANS APPORT

Jusqu'au 31 janvier, profitez de tous nos véhicules sans engagement et sans apport chez votre distributeur SEAT ou depuis chez vous sur seat.fr.
Avec SEAT, restez libre.

SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 5,2 - 5,3. Émissions de CO₂ WLTP (min - max g/km) : 118 - 121.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Modèle présenté : SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 avec option projecteurs Full LED à 116 €/mois. Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum avec conditions de reprise (conditions sur seat.fr).

*Location longue durée sur 37 mois sans apport, avec conditions de reprise. Possibilité de : résilier à tout moment, changer de véhicule (sous réserve d'acceptation du nouveau dossier par VOLKSWAGEN BANK), ajuster les kilomètres. 37 loyers de 99 €. Tout mois commencé est dû. Exemple pour une SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 en location longue durée sur 37 mois et pour 30 000 km maximum. Offre réservée aux particuliers chez tous les Distributeurs SEAT (France métropolitaine) présentant ce financement. Offre valable sur le stock disponible **du 02/01/2021 au 31/01/2021** pour toute commande d'une SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 passée **avant le 31/01/2021 et livrée avant le 31/03/2021**. Offre sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : € 318 279 200 - Siège social : Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig : 1819 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orijs.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451 618 904 - Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne - B.P. 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex. Volkswagen Group France - S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne Villers-Cotterêts RCS SOISSONS 832 277 370. **Conditions sur seat.fr**

Logistique

Grand prix du salon de l'immobilier d'entreprise pour GSE

Le groupe avignonnais GSE vient de remporter le grand prix du Simi 2020 (Salon de l'immobilier d'entreprise) dans la catégorie 'immobilier logistique'. Le groupe, basé juste à côté de l'aéroport de la cité des papes et repris début 2019 par l'entreprise de construction allemand Goldbeck, a été distingué pour la réalisation du centre de conservation 'Arts' situé dans la zone aéroportuaire du Bourget en Seine-Saint-Denis.

Cette réalisation de 24 913m², dont 19 800m² de stockage, sur 3 étages est le premier bâtiment intégralement conçu pour conserver des œuvres d'art sous atmosphère contrôlée.

« Ce projet a été entièrement modélisé en BIM (Building information modeling) pour garantir la qualité de la conception et de la réalisation : synthèse technique, visualisation 3D et réalité virtuelle, optimisation technique, choix de variantes, chiffrages, simulation..., explique GSE. Le bâtiment met à disposition des espaces de stockage, en utilisant des technologies novatrices pour assurer une protection ultra sécurisée des œuvres stockées contre l'incendie par système d'hypoxie, une température contrôlée et pilotable par une GTB (Gestion technique du bâtiment) des plus hauts standards. » Le chantier, débuté en septembre 2018 et achevé en mars dernier pour le compte du Groupe ADP (Aéroport



de Paris) et la société Chenue spécialisée dans le transport, la manutention ainsi que la conservation des œuvres et objets d'art, permet désormais aux musées, galeristes ou collectionneurs d'entreposer leurs collections dans des conditions maximales de sécurité. Le site comprend également des espaces permettant de réaliser des travaux de restauration.

■ Coffre-fort moderne unique au monde. »

« Le lieu bénéficie de caractéristiques techniques uniques au monde, expliquait Robert de Marchi, directeur du développement de GSE, à nos confrères du Parisien durant le chantier. On pourra y maîtriser le taux d'humidité dans l'air, les tempéra-

tures, mais aussi le risque incendie grâce à un système d'hypoxie, qui permet d'éviter que les flammes ne prennent en privant l'air de sa composante oxygène. » Ce coffre-fort moderne est certifié HQE (Haute qualité environnementale) niveau 'Très bon'.

■ 554M€ de chiffre d'affaires en 2019

« L'ensemble du bâtiment répond aux meilleurs critères environnementaux et permet au bâtiment de se distinguer sur l'acoustique, l'accessibilité, les matériaux, la charte de chantier à faible impact environnemental, la réduction de la consommation d'énergie primaire, la gestion de l'eau et la maintenance »,

poursuit le groupe avignonnais. Fondée en 1976 par Jean-Pierre et Michel Hugues, deux frères architectes ayant aujourd'hui passé la main à la nouvelle direction Outre-Rhin, la société GSE compte plus de 450 collaborateurs répartis dans 12 implantations en France dont environ 140 travaillent au sein de son siège vaclusien. Le groupe, aussi présent dans 7 autres pays européens ainsi qu'en Chine depuis 23 ans, a réalisé un chiffre d'affaires de 554M€ en 2019.

GSE, aujourd'hui dirigé par Roland Paul, porte 70 projets par an en moyenne. Depuis sa création le groupe a réalisé 18 millions de m² d'immobilier pour les entreprises.

Laurent Garcia

Carpentras

La Gare numérique sera opérationnelle au printemps 2021

Actuellement en chantier, l'ancienne gare de Carpentras se transforme progressivement en gare dévolue au numérique et à l'innovation. Un projet de 3M€ piloté par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) qui sera livré en avril 2021.

Les travaux vont bon train du côté de l'ancienne gare SNCF de Carpentras. Alors que le bâtiment aurait dû être rasé en 2015, la Cove a souhaité opérer de grands travaux de réhabilitation afin de transformer totalement le lieu pour y développer le numérique sur son territoire. « L'objectif est de créer un écosystème consacré aux nouvelles technologies, sous la forme d'un pôle

de services accessible au plus grand nombre, détaille Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove. Avec ses espaces physiques et virtuels, le lieu se prêtera aux rencontres entre des personnes qui n'ont pas forcément leurs savoirs et leurs compétences. »

■ Un chantier de 3,02M€

Véritable tiers-lieu dédié à l'innova-

tion, la future Gare numérique sera scindée en différents espaces destinés à accueillir les entreprises comme les particuliers : 254m² seront ainsi dévolus à des ateliers de fabrication numérique, 266m² seront réservés à de la location de bureaux. La Gare comprendra également un espace de 'coworking' de 460m², un espace événementiel de 375m² ainsi qu'un emplacement pour y dispenser des formations. Un coin restauration sera aménagé à l'arrière du bâtiment tandis que les anciennes voies ferrées laisseront place à de grandes terrasses.

« Nous souhaitons accueillir et accompagner toute sorte d'entreprises en phase de création et de développement, souligne Jaouad Ziati, délégué au développement numérique. Ces entreprises y trouveront toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les aider à grandir et à innover. » Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge par la Région Sud-Paca). La livraison est, quant à elle, prévue pour avril 2021.

CPME 84

■ Garder le moral face à la crise

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse et l'Association interentreprises pour la santé au travail (AIST) organisent un petit-déjeuner sur le thème : 'Chefs d'entreprise & Covid-19 : comment garder le cap et le moral face à la crise et éviter le burn-out'.

Jeudi 28 janvier. 8h30 à 10h30. Hôtel Ibis Styles Avignon-Sud. 2968, avenue de l'Amandier. Avignon. contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90.

Apprentissage

■ Les formations 2021 de l'Afpa Avignon-Le Pontet

En cette nouvelle année, le centre Afpa d'Avignon-Le Pontet propose des entrées en formation où il est encore possible de s'inscrire. Voici un tour d'horizon des formations qui s'adressent aux personnes âgées de 16 ans et plus, qu'elles soient en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. Il reste encore des places pour les formations de Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique le 18 janvier, d'Agent d'accueil et d'exploitation de déchèterie le 26 janvier et de Développeur web et web mobile le 8 février. Dans le domaine du secrétariat, des formations seront mises en place le 31 mars (Secrétaire comptable) et le 26 avril (Secrétaire assistant médico-social). Enfin, des formations seront également ouvertes aux métiers de Conseiller séjour en voyage (22 février) et d'Assistant de vie aux familles (26 janvier).

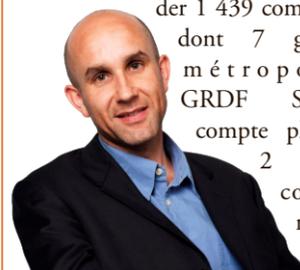
Inscription et renseignements : recrutement.avignon@afpa.fr et <https://www.afpa.fr/centre/centre-d-avignon-le-pontet>

GRDF

■ Un nouveau directeur pour la région Sud-Est

Guilhem Armanet est le nouveau directeur Clients Territoires de GRDF en Région Sud-Est. Il succède à Didier Saussier. Basé au siège régional, dans le 7^e arrondissement de Lyon, les activités de ce diplômé du CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication) et d'American University à Washington s'étendent aux deux régions administratives d'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur ce territoire, GRDF distribue le gaz à plus de 2 millions de clients répartis au sein de 18 départements. Un réseau de gaz de plus de 35 000 km qui permet de raccorder 1 439 communes

dont 7 grandes métropoles. GRDF Sud-Est compte plus de 2 000 collaborateurs.



Média

L'Echo du mardi fait sa révolution

Ceci est un numéro 'collector'. Après presque deux siècles de parution, l'Echo du mardi devient 100% numérique. Articles et vidéos sont désormais librement accessibles sur www.echodumardi.com. Une mutation engendrée par le lancement de notre nouveau site internet en février dernier et l'accélération engendrée par la crise sanitaire du Covid-19 et le confinement. Pour autant, nous n'en n'oublions pas le papier et l'Echo du mardi se réinventera d'ici quelques mois en un format haut de gamme toujours destiné aux décideurs du territoire. En attendant, la parole revient aux partenaires qui nous ont accompagnés ces dernières années pour réaliser le journal. Rencontre également avec Philippe Chevalier, directeur de publication, aux manettes de ce média créé en 1839.



Philippe Chevalier, directeur de publication

Le 10 février 2010 Philippe Chevalier achetait 'Les petites affiches de Vaucluse' devenant directeur de publication. Le 13 septembre 2011, l'hebdomadaire économique vauclusien changeait de maquette troquant son titre pour devenir 'L'Echo du mardi'. Un titre imaginé par l'agence avignonnaise Saluces. Le 17 mars 2020, pris dans la tourmente de la crise du Covid-19, l'Echo du mardi concentrait son travail journalistique sur son site internet. Depuis, l'hebdomadaire nourrissait simultanément les deux canaux... jusqu'à ce mardi 12 janvier qui signe la dernière parution de l'Echo du mardi sous la forme de journal papier.

■ Coup d'accélérateur

«Tous ces changements découlent de l'intention de pérenniser le journal dont les Archives municipales d'Avignon ont trouvé les premières traces en 1839, précise Philippe Chevalier. Depuis, plus de deux siècles se sont écoulés et malgré les changements techniques, culturels, sociétaux et économiques, le journal existe toujours. Cela fait partie du devoir

du chef d'entreprise de perpétuer ce patrimoine de la presse locale.»

«La crise sanitaire de la Covid-19 dès le confinement du 17 mars 2020, le nombre croissant de lecteurs sur le Net, l'instabilité de la situation économique et l'avenir de la presse sont autant d'éléments qui nous ont poussés à passer, en à peine 9 mois, au 100% numérique avec une moyenne d'environ 10 publications quotidiennes du lundi au vendredi, un peu moins en week-end. Les annonces légales sont publiées sur le site depuis ce mardi 5 janvier et notre annuel 'Le Vaucluse en chiffres' est devenu, en cinq ans, un incontournable.»

■ Trace écrite

«Il était également important de garder une trace écrite du journal, ainsi, pour conserver son ADN, nous élaborerons en 2021, en plus du Vaucluse en chiffres, deux magazines semestriels, à paraître à partir de juin prochain. Puis, en 2022, l'Echo du mardi version magazine, deviendra un trimestriel, proposant des rubriques économie, société, culture, art de vivre...»

«Le passage au 100% numérique, comme tous les changements, est à la fois nécessaire mais frustrant parce que les gens aiment se retirer à certains moments, de la vie agitée, prendre le temps de se poser, de siroter son café tout en feuilletant le journal, accompagné par la sensation et le bruit des feuilles que l'on tourne. Cet instant de nostalgie, cette madeleine de Proust va disparaître.»

«L'accès au numérique rend l'information immédiate, nous rapprochant d'un quotidien en simultané. Pour autant, nous voulons conserver la qualité de nos articles et des iconographies choisies. Enfin, si notre site echodumardi.com connaît un vrai succès, c'est qu'il reprend les mêmes exigences de qualité que le journal.»

■ 10 ans d'exercice

«Avant de reprendre Les petites affiches de Vaucluse, je dirigeais des entreprises de plusieurs centaines de personnes, au sein de multinationales dans l'industrie chimique puis agroalimentaire. En investissant dans le journal, j'ai été confronté à un univers plus petit, plus proche des gens et de la réalité. Diriger le journal m'a permis d'appréhender l'information en modes micro- et macro-économique me procurant une autre vision du monde, une ouverture d'esprit sans doute liée à la fréquentation des acteurs politiques et économiques.»

«Mes plus grandes difficultés et réussites ? Les difficultés auxquelles sont confrontées toutes les entreprises qui sont liées à la trésorerie et à la rentabilité. Le plus important, que ce soit dans les entreprises ou au journal ? Concevoir une vision de ce que l'on doit faire, la partager et la rendre lisible et audible par tous les collaborateurs et, enfin, conserver à l'esprit la rentabilité économique. C'est la raison pour laquelle nous évoluons du papier au numérique.»



www.echodumardi.com c'est :

370 000
VISITEURS
UNIQUES (1)

1 936 articles
(sans faits divers !)
en 2020



4 180
abonnés(3)

+260%



1 754 abonnés(3)

+522%

(1) Depuis la mise en service de la nouvelle version de notre site internet le jeudi 20 février 2020.

(2) Du mardi 7 janvier 2020 au mercredi 6 janvier 2021.

(3) Du jeudi 20 février 2020 au mercredi 6 janvier 2021.

numérique



TARIFS

Annonces légales : ce qui change en 2021

La grande nouveauté cette année c'est la mise en place de forfaits pour les annonces de constitution de sociétés. Attention : ne pas respecter ce nouveau tarif, identique pour toute la France, peut entraîner la nullité de l'annonce !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 8 tarifs différents ont donc été mis en place en fonction de la forme juridique des sociétés constituées (voir le tableau ci-contre). Ces tarifs forfaitaires sont d'application nationale. Le tarif d'une annonce de constitution de société sera donc identique quel que soit le département d'habilitation (à l'exception de certaines zones de l'Outre-Mer).

Le conseil de l'Echo du mardi qui dispose d'une habilitation numérique : n'hésitez pas à faire figurer des mentions complètes, concernant particulièrement l'objet social. A l'inverse, plus besoin de multiplier les abréviations puisque la longueur de l'annonce n'influe plus sur le prix.

Pour rappel, selon Légifrance, le service public de la diffusion du droit, « le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne » (article 5 de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales - version consolidée au 8 juin 2020). Attention donc, une annonce légale qui ne serait pas payée à son juste prix (celui voulu par le législateur) ne serait donc pas 'légale' et pourrait entraîner sa nullité. La mise en place d'un forfait va donc

faciliter les contrôles en mettant en lumière les mauvaises pratiques du secteur. C'est d'ailleurs pour cela que la DGMIC (Direction générale des médias et des industries culturelles) souhaite la mise en place progressive au fil des années d'une tarification forfaitaire pour les autres catégories d'AJL (Annonces judiciaires et légales).

En attendant, pour le reste des annonces, le tarif de base reste inchangé cette année (4,07€ hors taxe la ligne) en Vaucluse.

Tarif forfaitaire 2021 des annonces légales de constitution Arrêté du 7 décembre 2020 du ministère de la Culture

SA (Société anonyme)	395 € HT
SAS (Société par actions simplifiée)	197 € HT
SASU (Société par actions simplifiée unipersonnelle)	141 € HT
SARL (Société à responsabilité limitée)	147 € HT
SARLU/EURL (Société ou entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée)	124 € HT
SNC (Société en nom collectif)	219 € HT
SCI (Société civile à objet immobilier)	189 € HT
SC (Société civile à objet non immobilier)	221 € HT

■ Vers un public élargi ?

«Nos lecteurs sont les élus, les partenaires institutionnels, les notaires, les avocats, les experts-comptables, les chefs d'entreprise, les interprofessionnelles, les associations ainsi que leurs sphères proches... Au fil des années, le titre a continué d'évoluer. Les abonnés se sont transformés, très naturellement, en visiteurs. C'est ainsi que le site echodumardi.com comptabilise entre 10 à 12 000 visites par semaine, depuis le coup d'accélérateur du confinement de mars 2020.»

«De fait, avec l'élargissement de notre lectorat et de nos visiteurs, nous ouvrons notre champ rédactionnel, par exemple, au traitement de faits de société. Le numérique a favorisé l'ouverture de notre lectorat et va contribuer à façonner les prochains contenus de nos magazines-papier semestriels avec l'arrivée de nouvelles rubriques comme l'art de vivre.»

«Ce qui est important pour une société ? Je vais dire une évidence : c'est d'assurer la pérennité de l'entreprise. C'est la condition essentielle pour porter d'importants et ambitieux projets car sans rentabilité on n'existe moins ou plus du tout.»

■ Humainement

«La différence est-elle notable entre la direction d'entreprises importantes et celle d'une TPE (Très petite entreprise) ? Finalement non. Vos interlocuteurs dans les grandes entreprises sont les 4 ou 5 directeurs qui vous rendent régulièrement compte de l'application de la politique générale demandée par le chef d'entreprise ou ses actionnaires. Au journal, nous fonctionnons avec ces mêmes 5 personnes.»

«Que ce soit vos actionnaires, vos clients ou l'outil de production, tout est dans la notion d'équilibre. En tant que dirigeant vous êtes placé entre vos directeurs et salariés d'une part, vos actionnaires d'autre part et la réalité du marché. Dans la TPE, l'équation reste la même. Tout est, pour le dirigeant, dans la connaissance du marché, votre faculté à percevoir l'évolution de votre structure, prendre les décisions au bon moment, et je me répète : tout en conservant à l'esprit l'obligation de la rentabilité à court, moyen et long termes. Quant à la presse de demain ? Elle aura toujours son mot à dire que ce soit sur le numérique ou sur le papier.»

■ Le bon moment

«Nous opérons ce changement au bon moment car l'arrêt de l'impression et de la distribution apporteront de nouvelles ressources et moins de charges. Dans le même temps, nous développons à la fois le titre sur les réseaux sociaux, le site et dans une nouvelle formule magazine avec deux semestriels en 2021 qui deviendront des trimestriels en 2022 sans compter la reconduction du Vaucluse en chiffres.»

«Nous conserverons l'ADN de notre journal qui reste un support d'annonces légales avec un rédactionnel logiquement centré sur l'économie mais également très ouvert sur la vie des territoires avec ses rubriques : actualité, politique et territoire, économie, juridique et culture, ainsi que le dossier de la semaine traitant des sujets les plus divers.»

Un peu d'Histoire

L'Echo du mardi a vécu, depuis 1839, différentes époques en s'adaptant chaque fois aux révolutions technologiques, économiques et culturelles. Aujourd'hui, ses lecteurs sont quatre fois plus nombreux à le lire sur le net plutôt que sur le papier et, demain, ils seront encore plus nombreux. La révolution numérique a rattrapé le titre qui, au fil des années, s'est appelé Le Mercure Aptésien (1839-1926), Le petit Aptésien, les Petites affiches avignonaises (en 1886), le Bulletin du palais (vers 1895-1895), Debout la France (à la Libération en 1945, à ne pas confondre avec l'actuel parti politique puisqu'alors édité par Front national de Vaucluse, mouvement résistant communiste fondé clandestinement en 1942), Les Petites affiches de Vaucluse, l'Echo du mardi (à partir d'avril 2011). Pour nourrir cette formidable épopée, et depuis le 1^{er} confinement du printemps le 17 mars 2020, le journal est désormais sur le net, en accès libre. Également, ses deux éditions numériques www.echodumardi.com et papier 'Le Vaucluse en chiffres' seront complétées par un nouveau magazine qui paraîtra à partir de juin prochain à un rythme trimestriel.



100% LOCAL

« Jouer la carte de la proximité »

« Chaque fois que nous le pouvons, nous jouons la carte de la proximité en faisant travailler d'abord, les entreprises du Vaucluse, puis ensuite, celle de la région », insiste Philippe Chevalier, le directeur de la publication de l'Echo du mardi.

« Parler d'économie locale sans être un acteur actif de cet enrichissement collectif me semble être une position difficilement tenable », poursuit ce dernier qui regrette toutefois qu'un certain nombre d'intervenants vauclusiens ne suivent pas tous cette logique.

« Plus que jamais aujourd'hui, où l'on met en avant le 100% local, il est important de défendre notre territoire économique. C'est d'ailleurs l'occasion pour nous, de remercier tous les professionnels du Droit ou du Chiffre (notaires, avocats, experts-comptables, huissiers...), les collectivités locales ainsi que les particuliers qui privilégient le dernier journal vauclusien d'annonces légales dans leur démarche de publication. »

BENJAMIN ROUSSÉ ALIAS WINGZ

« Le journal m'a laissé carte blanche pour caricaturer l'actualité »

« Je suis dessinateur de presse indépendant, explique l'avignonnais Benjamin Roussé alias Wingz. Je croque au quotidien l'actualité politique, économique et sociétale au sein de diverses publications auxquelles je collabore régulièrement dont l'Echo du mardi depuis 2014. Durant ces six années j'ai pris beaucoup de plaisir à dessiner pour le journal qui m'aura laissé chaque semaine carte blanche dans mes choix et la façon de caricaturer l'actualité. »

« Cette liberté de traiter l'actualité est très appréciable quand on est dessinateur de presse, un métier passion qui a débuté comme un loisir – je suis titulaire d'un diplôme d'ingénieur et j'ai travaillé un certain temps en entreprise – et qui aujourd'hui m'amène à rebondir en temps réel sur l'actualité. Je travaille en parallèle avec les entreprises et les collectivités pour illustrer leur communication et j'ai sorti l'an dernier 'Dingues de trail', un livre qui réunit plus de 90 dessins d'humour sur la course à pied en pleine nature. »

Bien que l'hebdomadaire disparaisse sous sa forme actuelle, nos lecteurs pourront continuer à sourire en découvrant, chaque semaine, les dessins de Wingz sur notre site internet www.echodumardi.com ainsi que sur nos réseaux sociaux.

www.wingz.fr

N.F.



DEVISOCOM

« La société change les médias aussi »

Au moment où l'on clôt notre dernier numéro dans sa version journal-papier hebdomadaire nos partenaires prennent la parole. La 1re à se prêter à l'exercice se nomme Odile Devise et est à la tête de Devisocom, agence de communication avignonnaise dotée de 6 salariés. Cette amoureuse du papier collabore à notre titre depuis plus de 12 ans et en réalise, chaque semaine avec Muriel Etienne, la maquette. Leur crédo ? Une démarche qualitative, créative écologique et locale.

ODILE DEVISE



« Par nature je suis très attachée au papier. Pour moi, rien ne remplace l'objet journal. Je recherche une information qui va me conduire à la lire dans un journal numérique. A contrario, lire le journal permet de 'tomber' sur une ou plusieurs informations que l'on ne recherchait pas au départ. La démarche n'est pas du tout la même. On ne ressent pas la même chose en lisant un journal, un magazine ou un livre qu'en lisant sur Internet. »

« Par contre être à la fois sur le papier et sur le numérique est très complémentaire, l'un ne remplaçant pas l'autre. Je collabore à l'Echo du mardi depuis plus de 12 ans ce qui a mué notre relation économique en un partenariat de bonne entente qui, finalement, s'est transformé en travail d'équipe. »

■ Mon actu ?

Nous restons spécialisés dans le domaine du print en proposant cependant des services numériques (sites, e-mailing, animations...) pour nos clients. Nous choisissons la mise-en-page et travaillons pour de grandes marques qui continuent à nous faire confiance dans cette situation sanitaire des plus particulières. Elles se nomment : 'Essilor', 'Nikon verres optiques', 'Spas organisation' (spécialiste d'événements bio et bien-être), le magazine 'Sans

transition', 'Ôdélices' (magazine trimestriel de cuisine), le Conseil départemental de Vaucluse, les Offices de tourisme... »

■ Intrigue dans la ville

« Par ailleurs, depuis 2017 nous avons développé 'Intrigue dans la ville', des petits kits qui permettent de visiter, autrement et en famille, des villes Vauclusiennes et des départements limitrophes. Actuellement 14 villes disposent de leur jeu 'Intrigue dans la ville'. Ce nouveau pan de compétences propose la création à la demande et sur-mesure de nouveaux jeux personnalisés destinés au secteur privé ou à des événements. »

■ Nos projets ?

« Continuer à développer 'Intrigue dans la ville' et à travailler pour le tourisme et dans des secteurs d'activités proches de nos valeurs : le développement durable, le local, la culture et le patrimoine. Ce que nous avons apprécié de faire avec l'Echo du mardi ? Travailler en équipe en s'écoulant les uns et les autres pour avancer, ensemble, sur un projet cohérent qui a su évoluer dans le temps, en restant pertinent et qualitatif. »

MURIEL ETIENNE



« J'aime beaucoup la presse écrite ! J'y ai toujours eu un grand attachement, bien avant d'être gra-

phiste. Je trouve que la réflexion y est plus approfondie, plus riche, et pas qu'en terme d'information : en vocabulaire ! On peut l'illustrer de différentes manières aussi pour l'enrichir encore plus et appuyer un sujet. Le format papier permet de se focaliser sur ce que vous lisez, et personnellement, issue d'un bac littéraire, c'est ce qui me convient. Les transformations, comme nous les vivons aujourd'hui, sont, pour la plupart, contraintes par la crise sanitaire que nous subissons et non forcément choisies sereinement. »

« Certes, l'évolution des médias est logique car elle suit celle de la société dans son ensemble : elle va vite. Est-ce une bonne chose ? À chacun son opinion, mais vite et bien... encore faut-il trouver le juste milieu pour sortir son épingle du jeu ! Je suis de la génération tiraillée entre les mondes du journal papier, des réseaux sociaux et du Web ! D'un côté, le 'print' qui me permet de me poser pour lire ce qui m'intéresse et de l'autre, cet afflux d'informations sur le web, vite lu et puis jeté. Nous sommes dans la consommation pure, sur internet, je cherche la bonne formule qui me fera saliver, comme au restaurant. »

« La presse magazine complément logique de l'hebdomadaire qui disparaît et du site Internet qui dématérialise l'information ? Oui, c'est une bonne formule, c'est une trace pérenne pour l'écho du mardi, car un journal qui s'inscrit dans le paysage depuis plus de deux siècles se devait d'offrir de beaux supports qui resteront ! C'est la valeur ajoutée d'une équipe qui s'adapte aujourd'hui haut la main au monde du numérique ! »

M.H.

ARÔME COMMUNICATION

« Un panorama pertinent de l'actualité économique du territoire »

« Arôme est une agence de communication présente depuis 16 ans sur Avignon, explique Rémi Vicente, cofondateur et directeur associé de l'agence Arôme Communication. Nous réalisons des campagnes publicitaires tous

l'Echo du mardi que nous avons conçu. C'est notre journal économique de cœur. Si nous sommes aujourd'hui partenaires, nous restons avant tout des lecteurs assidus. Abonnés depuis 2005, le journal offre chaque semaine un

jour d'hui nous nous occupons du site internet qui représente un véritable enjeu à la fois pour nous mais aussi pour le journal qui a su intelligemment évoluer avec son temps.

Désormais, avec internet et les réseaux sociaux, il est de plus en plus difficile de se passer du digital. Des publications d'articles aux annonces légales en ligne, il est important pour nous de pouvoir proposer un ensemble de fonctionnalités techniques opérationnelles pour que l'équipe de rédacteurs puisse se concentrer sur son cœur de métier. »

Nicolas François



« Le journal a su intelligemment évoluer avec son temps. »

médias, nous sommes experts dans la communication digitale, la création de logos et chartes graphiques ainsi que la conception de tout support sur le 'print' et le web comme c'est le cas pour le site de

panorama pertinent de l'actualité économique du territoire. Un journal qui est également utile pour ses annonces légales. De simples lecteurs, nous sommes devenus amis et partenaires. Au-





OUVREZ LA ROUTE



À PARTIR DE

219 € /MOIS⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 2 680 €
LLD 48 mois/40 000 km
Entretien & Garantie inclus pendant 4 ans
Sans condition de reprise

NOUVELLE CITROËN C4

PORTES OUVERTES DU 15 AU 18 JANVIER*

INSPIRED BY YOU

Citroën préfère Total. Modèle présenté : Nouvelle Citroën C4 PureTech 130 S&S BVM6 Shine avec options Jantes Alliage 18" AEROBLADE Diamantées, toit ouvrant vitré, peinture Brun Caramel 28 200 €. 1^{er} loyer à 2 680 € puis 47 loyers mensuels de 329 € (dont 29,50 € au titre de la garantie & de l'entretien 48 mois 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). (1) Exemple pour la location longue durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Nouvelle Citroën C4 PureTech 100 BVM Live neuve, hors option, soit un 1^{er} loyer de 2 680 € suivi de 47 loyers mensuels de 219 €, incluant l'assistance, l'extension de garantie et l'entretien au prix de 29,50 €/mois pour 48 mois et 40 000 km (au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 31/01/21, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR/PSA Finance France, locataire-gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *Selon autorisation gouvernementale.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C4 : WLTP (DONNÉES DISPONIBLES AU 11/12/20, SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : DE 4,6 À 5,9 L/100 KM ET DE 120 À 134 G/KM.

NOTRE CORRECTRICE

Nadège Cordier : ce qu'elle dit des mots

Ecrivain public et plume correctrice de l'Echo du Mardi installée à Aix-en-Provence, Nadège Cordier tisse le lien entre auteurs et lecteurs pour que tout ce qui est écrit dans un journal soit plus agréable et compréhensible. Sans langue de bois.

« Nous vivons une époque où l'on se figure qu'on pense dès qu'on emploie un mot nouveau. On ne sait pas le tiers du quart de mots de la langue française et on va en chercher d'autres dans des modes prétentieuses ». Ce mot d'Alexandre Vialatte va comme un gant à Nadège Cordier, écrivain public (Scrib'Aix) et plume correctrice de l'Echo du Mardi, biffant à l'encre rose la copie des collaborateurs du journal depuis 2018, généralement le lundi après-midi.

Un ouvrage de Pénélope car il s'agit de conserver l'intégrité de la langue : orthographe, grammaire,

syntaxe, typographie. Et singulièrement la préserver des abus de plus en plus fréquents qui en dénaturent l'usage, se navre-t-elle. « C'est la vie », comme disaient les Américains dans les années 1960. Le cinéma d'Hollywood ponctuait alors ses dialogues de « rendez-vous » galants. La télé-réalité française les a remplacés par des « dates » qui supplantent même le bon vieux « rencart » argotique.

Bien sûr, les langues ne cessent d'emprunter aux autres, lorsque l'imaginaire des locuteurs est séduit par la grâce d'un mot ou d'une expression étrangère qui semble tout mieux dire que dans

notre idiome. « Mais, aujourd'hui, on croit se donner un genre avec des formules ronflantes. En quoi 'food truck' est-il plus joli ou plus judicieux que camion-restaurant ? », s'agace Nadège. « Le dernier en date, 'sourcing', n'est même pas usité en anglais ! ».

Les modes existent aussi dans la littérature journalistique fainéante qui ne malmène pas que par ses anglicismes. « Pourquoi parle-t-on à tort et à travers de dédicace ? On peut dire d'un stade qu'il est dédié à la mémoire d'un sportif, mais son usage est dévolu, consacré ou réservé à telle ou telle utilisation. Ce n'est pas la même chose. »

Tout ce travail est celui – fut-il public – d'un écrivain, comme le disait Valéry : quelqu'un qui ne trouve pas ses mots. Ne les trouvant pas il les cherche. Les cher-

chant, il trouve mieux.

Un exercice bien ardu qui tient parfois de la romance. « Une dame voulant reconquérir un ancien compagnon, vient un jour me voir pour rédiger une lettre d'amour. Sans rien dire de lui, elle me confie seulement sa photo. J'ai dû inventer son récit en me mettant dans sa situation », raconte Nadège. « Le plus difficile a été d'imaginer qu'elle ne m'avait jamais donné la photo », ironise-t-elle.

Un gros bouquet de fleurs récompense même parfois ce travail pointilleux qui consiste à exprimer clairement ce qui devrait se concevoir aisément. Un présent qu'une cliente – Nadège traite une centaine de dossiers par an – lui a adressé après avoir gagné un procès grâce à un argumentaire bien écrit.



Qu'il s'agisse d'un simple CV, d'un testament, d'une lettre administrative comme d'amour, ou d'une thèse de doctorat de 300 pages, l'écriture arrache aux mots leurs secrets et tisse notre humanité. A condition de ne pas faire trop de fautes de style ou d'orthographe. www.scrib-aix.com

H.T.

LA PROVENCE

Nouvelle feuille de route

La fin de la diffusion papier de l'hebdo de l'Echo du Mardi s'inscrit dans un mouvement de réduction des capacités des volumes d'impression des journaux qui devrait atteindre 25 à 30% d'ici 2030 avec l'accroissement de leur audience numérique. Notre imprimeur – l'imprimerie La Provence – nous explique son métier de demain...

« C'est bien qu'une imprimerie existe pour faire autre chose que des journaux ». Pas seulement pour trouver d'autres horizons aux machines - ce que les imprimeurs ont toujours fait - ou s'orienter, à terme, vers des magazines. « Mais encore pour développer des compétences nouvelles ».

Loïc le Deuff, directeur industriel de l'imprimerie La Provence (70 collaborateurs) est arrivé en 2008 pour installer les machines de ce gros outil aujourd'hui amorti et financé en roulant de nuit les neuf éditions du quotidien - dont le tirage varie de 2000 à 30 000 exemplaires - et en imprimant des journaux gratuits. « Dès le début, j'ai trouvé une équipe très intéressée par la nécessité, d'une part,

d'ouvrir nos marchés d'impression vers l'extérieur et motivée, d'autre part, par le projet inédit d'offrir à nos clients un accompagnement sur l'ensemble des problématiques qu'ils pouvaient rencontrer ».

■ A juste titre

Pas facile de faire bouger les lignes sur un marché où les clients « ne changent pas de prestataire pour le plaisir de le faire » ; ni lorsque la mort des uns ne fait que la survie des autres. Tout ce qui rentre fait ventre, « la concurrence est telle que tout le monde cherche à tout faire depuis quelques années », constate Loïc le Deuff.

Dans le seul domaine de la presse, la direction générale des médias et des industries culturelles incite

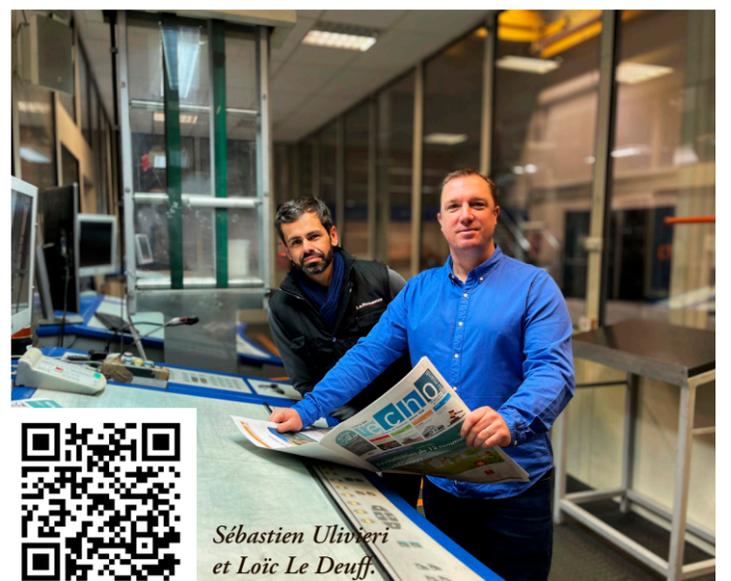
désormais la profession à des mutualisations d'imprimerie entre les différents groupes de presse pour parvenir à terme à la création d'outils modernes et bien dimensionnés. En se calant sur une prévision de baisse structurelle de 25 à 30% des volumes d'impression de journaux d'ici à 2030. L'alliance de la presse d'information générale (APIG) a approuvé cet objectif et travaille sur une réduction d'ici à 2025 de « 50% du nombre de centres d'impression et de 60% du personnel ».

Avec une telle feuille de route, le papier est plus que jamais la composante d'une offre à diversifier. Qui sait, par exemple, que l'imprimerie La Provence produit parfois des titres à 400 exemplaires ? « Notre cible est à vrai dire à partir de 3 000 exemplaires (roto-numérique). Cependant, le service assure une activité complémentaire et intégrée à notre offre depuis une dizaine d'années pour conquérir et fidéliser nos clients

», souligne Loïc le Deuff. « Nous sommes en lien depuis 2014 avec l'Echo du Mardi que nous avons aidé, par exemple, à réduire les coûts en matière de tarif postal. Notre accompagnement continuera sans doute sur le routage des éditions des prochains magazines ;

mais il existe aussi sur le plan technique afin d'apporter à nos clients des solutions d'impression plus respectueuses de l'environnement, meilleures pour le rendu des couleurs et la présentation. » A Juste titre.

Hervé Tusseau



Sébastien Ulivieri et Loïc Le Deuff.

RÉSO HEBDO ÉCO

Ensemble on va plus loin



C'était à l'occasion de la 40^e édition du congrès annuel du SPHR (Syndicat de la presse hebdomadaire régionale) qui s'était tenue au Touquet en juin 2013. A l'issue de l'assemblée générale réunissant près de 300 journaux de tous les territoires de France, un grand gaillard barbu à la carrure imposante avait lancé un appel au rassemblement des titres dont la ligne éditoriale était tournée vers l'économie, l'aménagement du territoire et les décideurs en général. Ce gentil 'nounours', Alain Veyret le directeur de la publication

d'Eco Savoie-Mont-Blanc, venait alors de jeter les fondations de ce qui allait devenir Réso hebdo éco (RHE). Un groupement réunissant aujourd'hui 27 titres, représentant plus de 750 000 lecteurs par semaine, dont l'Echo du mardi est particulièrement fier d'être l'un des membres fondateurs. Des échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire, une vision partagée de notre avenir, des rédactionnels communs ou bien encore des hors-séries mutualisés ou personnalisés comme le 'Vaucluse en chiffres' qui, depuis 5 ans désormais, reprend le concept imaginé par notre confrère savoyard. Cette réussite collective est avant tout celle d'Alain Veyret, homme

aux multiples vies : étudiant ayant fait mai 68 à Paris, figure politique radicale de son département, journaliste puis patron de presse et enfin entrepreneur visionnaire à la tête d'un groupe comptant une quinzaine de magazines. Après cette vie bien remplie, Alain Veyret nous a quitté le 1^{er} janvier dernier à l'âge de 74 ans. Terrassé subitement en fin de journée à son bureau, tout un symbole, il laisse ses proches dans la peine (nous pensons particulièrement à sa femme Jeannine, sa fille Lara, ses petits-enfants Néo et Tess) alors que Réso hebdo éco devient, lui, orphelin de son initiateur. Comme un symbole encore, c'est

au moment où nous publions notre dernier numéro 'papier' avant de migrer définitivement sur le net que cet amateur d'art africain a tiré sa révérence... « Conscient que, par les temps de fortes mutations en cours dans l'univers des médias, il était important de se serrer les coudes, il était d'autant plus fier d'avoir réussi à réunir 27 titres dans cette association, explique Hélène Vermare, secrétaire générale de RHE. Et qu'au-delà des échanges constructifs, des réunions animées et des points de vue parfois contradictoires, de vrais liens d'amitié se sont noués au fil des ans. » A nous tous donc, membres du réseau, de pérenniser cet héritage.



« L'essentiel : ni ne se vend ni ne s'achète, écrivait-il dans son dernier édito en date du 25 décembre dernier. Il se vit au quotidien. Il se construit sur une vie. A tous les échelons : à deux, en famille, entre amis, en groupe, en équipe, en société. » A nous encore de relever ce défi : construire en équipe.

L.G.



LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION
VENTOUX
MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE
LECTEURS DE L'ÉCHO DU MARDI

Abonnement **1 an** - 4 numéros : **17 €**
(au lieu de 19 €)

Abonnement **2 ans** - 8 numéros : **32 €**
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) et votre règlement à :

VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry - 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez ou
TÉLÉCHARGEZ (3,50 € par magazine)
nos anciens numéros sur :

WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



RIMBAUD

« Une mine d'information délivrée par une équipe ancrée dans le local »

Isabelle Rimbaud, avec son époux Stéphane Trachino, est à la tête de l'imprimerie éponyme située à Cavaillon. Ils emploient 14 salariés et ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 1,9M€ fin juin 2019.

«Ma vision de l'Echo du mardi ? Une mine d'informations délivrée par une équipe ancrée dans le local, sur un territoire. Un hebdomadaire force de proposition, qui est aussi un stimulateur- agitateur-révéléateur d'économie. L'exercice du journalisme reste corrélé à la nécessité de mettre l'information en perspective, de questionner et de commenter l'information délivrée par son interlocuteur, quel qu'il soit, comme le ferait le lecteur qui apprend l'information et réagit à celle-ci. L'actualité réclame le questionnement et ce qui se passe en coulisse.»

■ Le passage au numérique

«Le fait de passer de la formule papier au tout numérique ? Smartphones, tablettes, ordinateurs, imprimantes, enceintes, consoles de jeux, téléviseurs, avalanche quotidienne de courriels sont autant de pollutions aussi invisibles qu'insidieuses. En tant qu'imprimeur et lectrice je reste très attachée au papier. Lorsque je dois lire ou relire quelque chose avec attention, je le fais sur ce support. Je ne peux m'extraire de cette forme. On lit toujours mieux sur le papier. Maintenant, ce choix est révélateur d'une autre problématique : celle de la diffusion car imprimer n'a jamais été aussi abordable et écologique que maintenant et met au jour un écueil majeur : la diffusion et surtout l'acheminement d'un document par La Poste dont les tarifs sont très onéreux et peu en cohérence avec ce qui se fait dans d'autres pays.»

■ Le coût de la diffusion et la distribution plombent l'industrie du papier

«Le coût d'acheminement du courrier a mis et continue de mettre en danger l'industrie du papier et de l'imprimerie. Par ailleurs, si je prends l'exemple de la carte de vœux, celle envoyée par voie

numérique devra éviter d'emprunter le tunnel spam -les oubliettes- ou d'être mise à la corbeille sans être lue parce que son destinataire est menacé par l'avalanche quotidienne de courriels. A contrario, la carte-papier est assurée d'arriver à son destinataire et d'être lue. L'Echo du mardi sera-t-il aussi lu, bénéficiera-t-il d'autant de clics que de lecture physique ? Je pense que je le découvrirai au fil des 'post' délivrés sur les réseaux sociaux pour alimenter le flux sur le site internet. J'entends qu'il faut vivre avec son temps et je mesure que le 'Vaucluse en chiffres' fait partie de ces supports qui ne peuvent être compulsés sur le net comme on feuillette un magazine au nombre important de pages.»

■ Transformation

«Je sais aussi que l'Echo du mardi deviendra un trimestriel papier dont le challenge sera d'être acheminé à ses lecteurs par voie postale ce qui aura un coût. Mon acte ? Nous proposons, cette année, des cartes de vœux, des marque-pages, des documents ensemencés appelés 'papier-fleur'. Il est artisanal, imprimé par nos soins et conçu à partir de papier recyclé. Cette jolie missive, qui prend la forme que l'on souhaite, est 0% déchet et 100% fleurs. Coquelicots, fleurs des champs, menthe poivrée, Myosotis sortent de terre une fois le papier déposé dans un pot ou dans son jardin, quelques centimètres sous terre, pour peu qu'on prenne le temps d'un arrosage régulier afin de voir pousser des fleurs. Beaucoup de mairies ont choisi de communiquer comme cela cette année : Sorgues, Maubec, Velleron ainsi que de nombreuses entreprises. Et puis il y a cette notion de recevoir un joli courrier qui n'est pas une facture mais une attention personnelle.»

■ Notre actu

«Nous commençons à mettre un pied dans l'édition, un travail destiné aux entreprises et aux particuliers qui souhaitent formaliser un événement, des écrits sous la forme de livres-objets, nous travaillons également avec des dessinateurs et illustrateurs. Nous accueillons régulièrement des artistes dans l'espace galerie de l'imprimerie comme Stéphanie Pelletat, sculpteur-plasticienne. L'artiste y propose des œuvres en porcelaine, papier et bois jusqu'au 22 février 2021. Comme l'Echo du mardi, notre vocation n'est pas que de noircir des pages. Ainsi, nous soutenons les hommes, les femmes et les initiatives locales en apportant de l'information, en proposant des rendez-vous avec des choses à voir, être un lieu d'échange et de partage.»

M.H.



JEAN-MARC BEHM

«Le 100% numérique ? Une stratégie gagnante !»

Jean-Marc Behm est dirigeant de Jour8 Média & Services (webmedia), fondateur d'Esa Studios (communication numérique), président d'Esa Games (école formant aux métiers du jeu vidéo et de l'animation) à Carpentras et président de l'association d'entrepreneurs Carpensud. Il collabore depuis plusieurs années avec l'Echo du mardi, notamment par la voie d'entretiens filmés avec des élus et partenaires institutionnels.

«Cette décision de passer au 100% numérique est à la fois si audacieuse et si novatrice que je pense que d'autres titres ne tarderont pas à emprunter cette voie. Si la toile réclame de la rapidité dans la rédaction d'article, l'immédiateté est peut-être un élément à contourner. Je prendrai l'exemple d'une dépêche de presse qui, le plus souvent est reprise in extenso par l'ensemble des médias mais qui, pour moi, nécessite d'être complétée et mise en perspective. C'est le média qui fera ce choix qui retiendra son lectorat. Depuis 2 ans, nous avons coproduit avec l'Echo du mardi des vidéos, comme 'Paroles de décideurs', disponibles sur le site du journal.»

■ L'essor de la vidéo

«Je pense que la vidéo dans la communication numérique est un tremplin pour le développement d'un titre. Son format pourrait être décliné sous forme de spots de moins de 4 min et sous forme plus longue de 'conférence' dont les séquences seraient, au préalable, indexées, indiquant au lecteur, pour chaque séquence, le thème soulevé par l'orateur. Les formats vidéos restent à inventer comme l'interview documentaire qui permettrait à l'entretien d'être agrémenté d'images : archives, illustrations, dessins, animations et autres vidéos. A l'inverse, le texte de l'article pourrait aussi être ponctué de liens hyper-textes ou vidéos au fur et à mesure des thèmes déroulés. L'article-documentaire sera le vecteur de l'information de demain. C'est d'ailleurs notre actualité avec la création d'Esa studios, structure spécialisée dans le développement de la communication par l'illustration, l'animation et le jeu vidéo. L'idée ? Construire des passerelles de compétences en proposant aux étudiants d'Esa Games des débouchés avec les entreprises du territoire par la voie d'Esa Studios. Notre 1^{re} opération : lancer des visites virtuelles agrémentées de la réalité virtuelle d'un lieu en ajoutant de l'information, des vidéos et des

textes pour expliquer ce que l'on voit et où.

Ainsi, nous pouvons développer la visite virtuelle de lieux de culture actuellement fermés pour cause de pandémie sanitaire.

Nous souhaitons également capturer des lieux pour en faire des mises en scène de jeux vidéo, notamment avec notre école, Esa Games, les deux structures, avec Esa Studios étant complémentaires. Cet aspect virtuel sera aussi un atout majeur dans le secteur de l'événementiel, notamment au travers du projet 'Enigme chez vous' dont Jour8 est partenaire, qui permettra de construire des scénarii d'énigmes à partir de lieux numérisés.»

M.H.



Jean-Marc Behm

producteurs & ASSOCIÉS



L'ARCHITECTE DE VOS PROJETS EN COMMUNICATION VISUELLE

depuis 1997



Un accompagnement pour tous vos projets



ETUDE

3D, Simulation graphique,
Mise en conformité
de vos fichiers...



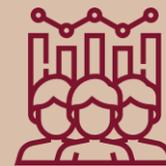
CONSEIL

Expertise par secteur
d'activité et selon
vos objectifs...



REALISATION

Impression, Fabrication,
Colisage, Pose...



SUIVI

Reporting,
Débriefing...

Des sites & boutiques en ligne à votre disposition

IMPRESSIONS ET DÉCOUPES GRANDS
FORMATS ÉCOLOGIQUES

www.atelierduvisuel.fr

STAND & DÉCO

www.vision3system.fr

SIMULEZ VOS PROJETS DE DÉCO

www.simulation.producteursetassocies.com

www.producteursetassocies.com

Notaires

Publication de l'enquête-bilan sur la libre installation

La Direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la Justice vient de publier l'enquête-bilan du parcours des candidats nommés dans le cadre de la première carte relative à la liberté d'installation des notaires. Les enseignements de cette enquête doivent permettre d'engager une réflexion sur l'évolution des cartes à venir.

La loi 'croissance' de 2015 a profondément modifié les conditions de création des nouveaux offices de notaire avec pour objectif un meilleur maillage territorial du notariat. D'ici la fin de l'année 2020, plus de 2 100 nouveaux notaires auront été nommés. Dans le cadre des travaux de révision biennale de la carte relative à la liberté d'installation, le ministère de la Justice a souhaité recueillir le retour d'expérience des notaires nouvellement installés. Il a donc conduit une vaste enquête-bilan auprès des candidats nommés à l'occasion de la première carte (de septembre 2016 à septembre 2018). L'objectif était de disposer d'un état des lieux le plus précis possible de leur situation économique et d'ap-

précier leurs perspectives d'évolution dans les mois et les années à venir. Au total, 1 925 candidats nommés ont été enquêtés afin de retracer l'ensemble de leur parcours, de leur cursus de formation à leur situation actuelle.

■ 98% toujours en activité

Les résultats de l'enquête montrent que 85% des candidats nommés se sont effectivement installés et 98% d'entre eux étaient toujours en activité à la date de l'enquête. 67% des interrogés dressent un bilan positif de leur installation. Toutefois, 87% estiment que la périodicité biennale de révision des cartes est trop courte.

Concernant l'activité, le chiffre d'affaires de ces nouveaux offices



dépend presque intégralement des activités exercées en monopole par les notaires : l'immobilier (70%) et le droit de la famille (20%).

■ Le confinement a bloqué le développement des activités

Les professionnels interrogés auraient souhaité bénéficier d'une aide plus forte à la gestion d'entreprise avant leur installation. 61% estiment avoir rencontré des difficultés dans le développement de

leur activité mais une majorité d'entre eux considère que les perspectives d'évolution sont bonnes. Cette enquête-bilan a été complétée d'un second volet afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de ces structures naissantes. 85% des notaires ayant répondu déclarent avoir été dans l'impossibilité de développer leur activité pendant la période du premier confinement. La perspective d'un retour à la normale semble incer-

taine. « Les enseignements de cette enquête permettront d'engager une réflexion constructive entre le ministère de la Justice et l'autorité de la concurrence sur l'évolution des cartes à venir », estime le ministère.

L'intégralité du rapport est consultable sur [http://www.presse.justice.gouv.fr/art_pix/20201208_Rapport_Enqu%EAates_Notaires_2020_VD%20\(004\).pdf](http://www.presse.justice.gouv.fr/art_pix/20201208_Rapport_Enqu%EAates_Notaires_2020_VD%20(004).pdf)

Juridique

Peut-on refuser d'équiper les véhicules de fonction de pneus neige ?

Ce mois-ci, et alors que le Vaucluse a connu d'importantes chutes de neige, les éditions Tissot évoquent la thématique : peut-on refuser d'équiper les véhicules de fonction de pneus neige ?

C'est une question que l'on se pose chaque hiver depuis la loi dite 'Montagne 2' de 2016 : les pneus neige sont-ils obligatoires ? A ce jour, non. Et, dans l'entreprise, la règle est-elle la même ? Jusqu'où va l'obligation de l'employeur en matière de sécurité de ses salariés ? De nombreux pays européens imposent d'équiper les véhicules de pneumatiques adaptés aux conditions hivernales (Autriche, Bulgarie, Allemagne, etc.). Aujourd'hui, en France, aucune réglementation ne l'oblige. Toute-

fois, les chaînes peuvent être imposées par la signalisation routière notamment dans certaines zones de montagne (panneau dénommé "B26 équipements spéciaux obligatoires", qui est un rond bleu avec un pneu blanc).

La loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, votée en 2016, prévoit que le préfet de département faisant partie d'un massif, détermine, après avis du comité de massif, les obligations d'équipement des véhicules en période hivernale. Mais les modalités devaient être fixées

par décret. Celui-ci a été publié au cours du mois d'octobre 2020. De nouvelles règles s'appliqueront, mais à partir du 1^{er} novembre 2021.

Ainsi, jusqu'au 31 octobre 2021, seules les chaînes sont obligatoires sur les réseaux routiers où est implanté le 'B26 équipements spéciaux obligatoires', lorsqu'ils sont enneigés. Mais à compter du 1^{er} novembre 2021, les pneus "hiver" pourront être imposés dans certains territoires. Cela concerne les zones de montagne et les zones contiguës qui constituent ensemble un massif. Les massifs sont les suivants : Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien. Cela représente 48 départements.

Dans ces massifs, le préfet de département déterminera la liste des communes pour lesquelles des obligations d'équipement s'appliquent en période hivernale. Des dérogations pourront être définies sur certaines sections de route et itinéraires de délestage.

A noter : la période hivernale débute le 1^{er} novembre et se termine le 31 mars de l'année suivante.

■ Pneus neige et obligation de sécurité de l'employeur

Les pneumatiques 'hiver' sont identifiés par l'un des marquages 'M+S', 'M.S' ou 'M&S' ou par la présence conjointe du marquage du 'symbole alpin' et de l'un des marquages 'M+S', 'M.S' ou 'M&S'.

Même s'il n'existe aucune obligation d'équiper les véhicules de fonction de pneus neige, cela ne veut pas dire que l'employeur doit laisser circuler les salariés de son entreprise dans des véhicules non-adaptés aux conditions hivernales.

En tant qu'employeur, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés en mettant notamment en place des mesures de prévention des risques professionnels (Code du travail, art. L. 4121-1).

Si, lors de cette évaluation des risques, il identifie un risque routier lié à la période hivernale (verglas, gel, neige), il doit mettre en œuvre les mesures de prévention adéquates : formation, interdiction d'utiliser les véhicules, voire équiper les véhicules de pneumatiques adaptés à la saison

et ce, même si la réglementation ne l'impose pas encore...

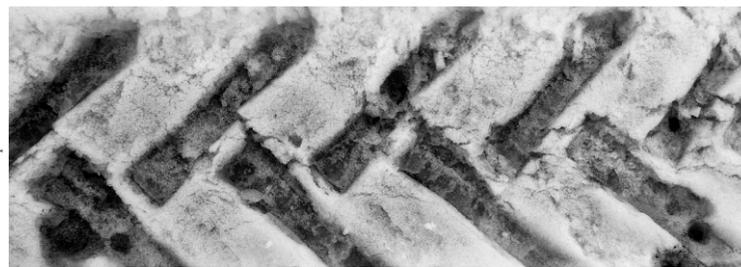
Dans le cadre d'une question posée au ministère de l'Intérieur, le député Martial Saddier précise qu'il est « démontré que l'utilisation de tels équipements en dessous d'une température de 7°C permet d'assurer une meilleure tenue de route du véhicule et une meilleure sécurité du conducteur et de ses passagers ».

Pour rappel, le risque routier est aujourd'hui la première cause d'accident mortel du travail pour l'ensemble des professions.

Et n'oublions pas que, pour les juges, le fait de laisser ses salariés circuler dans des véhicules présentant un danger pour leur santé et leur sécurité entraîne nécessairement la responsabilité de l'employeur...

Source : Décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020 relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale, Jo du 18

Par Isabelle Vénuat, juriste en droit social et rédactrice au sein des Editions Tissot pour RésosHebdoEco – www.reso-hebdo-eco.com



Rencontre

« Qui est mieux placé qu'un expert-comptable pour parler de l'économie réelle ? »

Lionel Canesi est le nouveau président national de l'Ordre des experts-comptables. Associé du cabinet Wizziou, à Marseille, il a exercé de nombreuses fonctions syndicales et ordinales. Président du Conseil régional de l'Ordre de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2016, il a fait de sa région un laboratoire des solutions qu'il souhaite proposer à la profession.

Lionel Canesi milite pour faire reconnaître la place centrale des experts-comptables dans l'économie. Il considère que la voix des professionnels du chiffre doit être plus forte : « En tant que premier conseil des TPE/PME, nous sommes en permanence sur le terrain, en faisant bénéficier les chefs d'entreprise de notre expérience. Nous avons une crédibilité à porter les mesures gouvernementales ». Pour lui, « il faut que notre institution soit présente dans les médias pour faire de la pédagogie sur l'économie réelle ».

La crise sanitaire laisse beaucoup de dirigeants de petites et moyennes entreprises dans une situation difficile. Pour Lionel Canesi, les experts-comptables peuvent changer les choses « en portant les mesures d'accompagnement avec conviction ». Il est convaincu que ces dernières ne seront sans doute pas suffisantes si les experts-comptables ne sont pas aux côtés des chefs d'entreprise : « Comment amorcer la reprise et comment éviter une crise sociale sans précédent sont, pour nous, des sujets fondamentaux de réflexion et d'action ».

Une partie des PGE pourrait aussi être transformée en subventions d'État. Il sera sans doute moins cher de subventionner ces entreprises pour les aider à se relancer, plutôt que gérer un chômage de masse. Il faut rester positif. Il y a beaucoup d'agilité chez nos chefs d'entreprise. » Quant aux entreprises qui étaient déjà en difficulté avant la crise sanitaire, beaucoup ne pourront malheureusement être sauvées. « Le rôle de l'expert-comptable sera de les accompagner encore mieux que d'habitude pour éviter les défaillances. Il ne faudra pas hésiter à aller vers des procédures collectives, à se mettre sous la protection du tribunal de commerce ».

■ Une vague de dépôts de bilan ?

Face à une vague de dépôts de bilan, les tribunaux de commerce seront certainement submergés. Là encore, selon Lionel Canesi, les experts-comptables auront un rôle essentiel à jouer : « Nous pourrions accompagner les entreprises en difficulté, en étant mandataires ad hoc ou conciliateurs. Pour les petites entreprises, il est même envisageable que les experts comptables puissent



qu'ée. C'est aussi un message qu'il faut qu'on fasse passer au Gouvernement. A Marseille, suite à une manifestation, le ministre est venu annoncer le passage du Fonds de solidarité de 2 500€ à 10 000€, mais le décret est sorti 6 semaines plus tard. L'effet d'annonce s'est donc transformé en dé fiance, qui se reporte sur les experts-comptables. Notre rôle d'expert-comptable est aussi de faire descendre le niveau de stress dans les cabinets. C'est capital avant la nouvelle période fiscale qui arrive. »

■ L'indépendance numérique est au cœur de l'action

Parmi les axes forts du projet politique porté par Lionel Canesi, l'indépendance numérique de la profession tient une place privilégiée. Pour lui, premier sujet d'importance : la facture électronique. « Notre priorité est de développer "jefacture.com", afin que la plateforme devienne rapidement opérationnelle, sans être faite contre les éditeurs. Il ne faut pas que ce soit un logiciel de facturation mais le concentrateur de toutes les factures électroniques des experts-comptables, de leurs clients et de l'environnement de la sphère économique privée. Il y a là un enjeu pour l'État. C'est d'ailleurs un message que je porterai auprès du ministre de l'Économie et de la Relance. Si les experts-comptables disposent des données de plus en actualisées sur leurs clients, ils vont pouvoir donner des conseils encore meilleurs, encore plus rapides, grâce à de la data réactive, ainsi meilleures seront les chances de sauver les entreprises. » Pour le président national de

« La fin de la séparation de l'audit et du conseil serait pour moi un cataclysme. »

l'Ordre, l'effort va également porter sur la constitution du fonds d'investissement numérique : « Nous allons identifier les start-ups performantes, déjà détectées dans nos deux incubateurs, à Paris et à Marseille. Nous verrons s'il est possible de faire l'Ordre au capital de ces structures. Soit les éditeurs bougent et la profession dispose des outils en adéquation avec ses besoins, soit les éditeurs ne le font pas et c'est la profession qui va bouger. Je ne peux pas accepter aujourd'hui qu'on ne fasse rien sur ce sujet capital pour notre avenir. Je n'ai pas été élu président du Conseil supérieur pour laisser faire... Je vais donc pousser pour que tous les Conseils régionaux créent leur incubateur pour détecter les start-ups performantes. Le fonds d'investissement a, quant à lui, vocation à investir nationalement dans les start-ups qui auront été détectées localement. Le Conseil supérieur est là pour faire le lobbying de la profession et définir une vision de la profession à long terme. Les conseils régionaux constituent, pour leur part, le bras armé de la profession. »

■ Une profession en pleine redéfinition

Lionel Canesi arrive à la tête de l'Ordre au moment où la profession de commissaire aux comptes est en pleine redéfinition. Pour lui,

les deux professions ne pourront pas trouver de synergies sans éclaircissement... « J'ai déjà dit que la fin de la séparation de l'audit et du conseil serait pour moi un cataclysme pour la profession. Remettre en cause l'expert-comptable qui est sur le contractuel, le commissaire aux comptes qui est sur le légal et de voir le commissaire aux comptes chasser sur les terres de l'expert-comptable, c'est totalement absurde. Tant qu'on ne reviendra pas là-dessus, il n'y aura plus de synergie. Au final, le client ne comprend plus rien. Le plus important, ce n'est pas la chasse gardée de l'un ou de l'autre, c'est notre utilité dans l'accompagnement de nos clients entrepreneurs, surtout dans cette période de crise, de relance et de prévention des difficultés des entreprises. En tant que président des experts-comptables, je ne peux pas admettre que notre champ d'action soit réduit. Comment dire à une entreprise que les commissaires aux comptes qui certifient les comptes font en même temps du conseil ? S'il n'y a plus d'indépendance, il y a une perte de confiance et c'est préjudiciable pour les deux professions, leur réputation et leur image. »

*Boris Stoykov et Jean-Paul Viart,
Les Affiches Parisiennes
pour Réso hebdo éco*

« Il faut gagner du temps pour sauver un maximum d'entreprises. »

■ Faire la part entre solvabilité et viabilité

La trésorerie constitue une réelle préoccupation pour bon nombre d'entreprises même si, pour le nouveau président national de l'Ordre, il est aujourd'hui difficile de généraliser : « Il va falloir réfléchir au cas par cas. Il y a des entreprises qui, malgré la crise, ont tiré leur épingle du jeu, qui n'ont pas de soucis de trésorerie et qui ont même progressé en chiffre d'affaires là où d'autres font face à des difficultés. Il y a eu le PGE et les différentes aides qu'il va bien falloir rembourser. Nous allons devoir faire la part des choses entre solvabilité et viabilité. Pour les entreprises viables, nous devons mettre en place un étalement des dettes Covid sur des durées plus longues.

établir les plans de continuation et les déclarations de créances. Il faut gagner du temps si une telle situation se présente pour sauver un maximum d'entreprises. »

Les cabinets d'expertise-comptable semblent, pour l'instant, épargnés par les difficultés. Reste que le moral n'est pas au beau fixe, comme le confirme le président de l'Ordre national : « Beaucoup de nos équipes sont épuisées. Il y a de la nervosité ambiante qui pèse sur le moral de la profession. C'est pourquoi, le Conseil supérieur a créé une commission de développement des compétences relationnelles qui aura à cœur de trouver des solutions à la fois pour nos équipes et pour nos clients. Il faut qu'on les aide parce que la situation est compli-



AGENCE DE COMMUNICATION

**Nous sommes abonnés à l'Écho du Mardi depuis 16 ans et
heureux de l'accompagner dans sa transformation digitale**

www.arome.fr | 04 90 03 21 22